L'AMBASSADEUR DE FRANCE
À PROPOS DU CINQUANTENAIRE DE

«C'EST LA FÊTE DES ALGÉRIENS»

page 5

LOIS ORGANIQUES SUR

LES RÉSERVES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1472 Mardi 17 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

HANDBALL- CAN 2012

Les Verts sans aucun mal

page 17

LA FRONTIÈRE ALGÉRO-MAROCAINE «POREUSE»

DES CLANDESTINS MAROCAINS ARRÊTÉS QUOTIDIENNEMENT

Lire en page 3

SMAÏL CHIKHOUNE, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-AMÉRICAIN AU *MIDI LIBRE* :

«Nous voulons dynamiser le partenariat et les échanges commerciaux»

Page 7

LÉGISLATIVES 2012

L'énigme FFS

Lire en page 5

PORT D'ALGER

Trois conteneurs de produits pyrotechniques saisis

Les services des Douanes algériennes du port d'Alger ont saisi trois conteneurs de produits pyrotechniques, provenant de Chine et transitant par Valence (Espagne). Ce coup de filet a été réalisé dimanche après-midi, suite à une opération de ciblage, effectuée par les services des Douanes après vérification du manifeste de la cargaison, document contenant tous les détails sur les marchandises importées.

Lire en page 3

CRÉDITS BONIFIÉS POUR LES PARTICULIERS ET LES PROMOTEURS

Les précisions du P-dg de la CNEP-Banque

Lire en page 4

Repères

3.3

% sur un échantillon de 6.678 enfants scolarisés à Oran souffrent de troubles de langage, a révélé une étude menée par un groupe de chercheurs appartenant au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC).

147

organes de presse arabes et étrangers ont été été autorisés depuis décembre dernier à se rendre en Syrie pour couvrir les évènements qui secouent le pays depuis la mi-mars 2011, a affirmé le ministre syrien de l'Information, Adnane Mahmoud.

3

personnes (2 femmes et un jeune homme) ont péri et 7 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dimanche sur la RN 83, au lieu-dit Oued Braz, dans la commune de Aïn Naga (Biskra), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Un directeur derrière les verrous

Trois années de prison ferme est le verdict rendu dimanche par le tribunal correctionnel de Tizi-Ouzou à l'encontre de l'ancien directeur du CEM Mouloud-Féraoun, sis à la ville de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, le même accusé devra verser une amende de 50 millions de centimes. Le mis en cause est accusé de faux et détournement de deniers publics. C'est la Direction de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou qui a déposé plainte contre cet-ex responsable de collège pour

avoir falsifié des documents, notamment des certificats de scolarité pour des élèves non scolarisés au sein de son établissement. Par ailleurs, la même personne est accusée d'avoir volé pas moins de sept cent livres scolaires ainsi que des appareils électroménagers et du matériel informatique. Ces derniers étaient la propriété de l'école Mouloud-Féraoun. L'accusé A. Belaid a été jugé le 7 du mois en cours, et lors du procès, il a réfuté les accusations retenues contre lui.

Les hommes de loi en formation

Le ministère de la Justice organise à partir de dimanche trois sessions de formation au profit des juges et du personnel des corps du greffe au niveau des écoles relevant du ministère. La première session portant sur les conflits de travail est destinée aux juges des sections sociales, a précisé un communiqué du ministère de la Justice. Le programme de cette formation comprend des communications sur des thèmes tels que la législation du travail, les différents types de contrats de travail et les contentieux en matière de sécurité sociale. Les deux autres sessions de formation sont destinées au personnel des corps du greffe. La première session porte sur le rôle du greffier de la chambre d'accusation et sa relation avec le juge d'instruction, le parquet et les autres services. La deuxième session portant sur le langage des signes vise à améliorer les prestations assurées par le secteur de la Justice au profit des citoyens, en prenant en considération les personnes aux besoins spécifiques.

Une place à Caracas baptisée «Place Emir Abdelkader»

Caracas, capitale du Venezuela, comprendra à partir du 23 janvier une place baptisée du nom de l'Emir Abdelkader après l'érection d'une statue en son honneur, a-t-on appris auprès de la Fondation "Emir Abdelkader".

Une plaque sur laquelle est gravé un aperçu de la vie de l'Emir Abdelkader sera apposée à côté de la statue lors d'une cérémonie à laquelle assisteront des responsables des deux pays, a déclaré à l'APS M. Mohamed Boutaleb, président de la Fondation.

Pour M. Boutaleb, il s'agit "d'un évènement d'une portée hautement symbolique qui traduit la nature des relations positives unissant l'Algérie et le Venezuela qui se rapprochent de par leurs valeurs historiques communes" en dépit des milliers de kilomètres qui les séparent.
Fondateur de l'Etat algérien moderne et figure emblématique de la lutte pour la libération du pays, l'Emir Abdelkader (1808-1883) était à la tête d'une vaste résistance populaire dans l'ouest de l'Algérie jusqu'au Titteri (Médéa). L'Algérie, rappelle-t-on, avait inauguré en 2009 à Bab El-Oued (Alger) une stèle commémorative en hommage au libérateur du Venezuela, de la Colombie, de l'Equateur et de la Bolivie, "Simon Bolivar".
Militaire et homme politique sud-américain, Simon Bolivar (1783-1830) participa de manière décisive à l'indépendance de la Bolivie, de la Colombie, de l'Equateur, du Panama, du Pérou et du Venezuela.

Dixit

Moussa Benhamadi :

«La téléphonie mobile de 3e génération (3G) pourrait être lancée avant le 5 juillet prochain (…). Nous avons maîtrisé certaines difficultés et problèmes techniques pour le lancement de la téléphonie mobile de 3e génération. Nous espérons qu'elle sera à la portée des citoyens avant la fête de l'Indépendance.»

Un immeuble de 30 étages en 15 jours !

Quinze jours ! C'est exactement le temps qu'il aura fallu à cette équipe de constructeurs chinois pour bâtir un immense building de trente étages. Un travail d'équipe impressionnant où jour et nuit les ouvriers se sont relayés sans relâche pour parvenir à accomplir cet exploit hors normes!
En 2011, une équipe chinoise était parvenue à construire en l'espace d'une semaine seulement un immeuble de 15 étages, relevant là un véritable exploit encore jamais vu dans le domaine de l'architecture et du bâtiment. Mais aujourd'hui, c'est un building de trente étages que des constructeurs chinois sont parvenus à bâtir en l'espace de deux semaines à peine, se relayant jour et nuit pour parvenir en temps et en heure à finir le chantier.
Mais pourquoi adopter une telle précipitation dans la construction d'un immeuble, pourrait-on se demander ? Et surtout, les règles de sécurité et la solidité du bâtiment ont-elles été respectées ? Oui, si l'on en croit la société en charge du projet qui assure que l'hôtel a été construit aux normes anti-sismiques et pourrait encaisser de ce fait demain un tremblement de terre de magnitude 9 sur l'échelle de Richter !
Comme on le voit, la Chine ne perd actuellement pas une minute pour s'accroitre et s'épandre de manière hallucinante, battant tous les recors de rapidité. Efficacité et rapidité semblent plus que jamais avoir été les deux mots d'ordre qui ont conduit à l'élaboration et à la construction de cet hôtel de luxe de trente étages. Un building qui en l'espace de 360 heures de travail aura réussi à surgir de terre (presque) comme par magie !

Que de la musique !

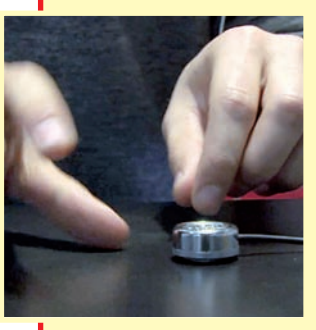

Dernière invention issue des travaux de recherches de Bruno Zamborlin, Mogees est un curieux petit objet capable de transformer à peu près tout et n'importe quoi en instrument de musique !
On doit l'invention de cet objet qui tient dans le creux d'une main à l'artiste et inventeur Bruno Zamborlin travaillant conjointement au centre IRCAM-Centre Pompidou et à l'université de Londres et qui, avec sa dernière invention, vise à transformer toute surface en véritable instrument de musique ! En utilisant un algorithme d'interprétation des vibrations sonores associé à une base de données de sons, ce simple microphone piézoélectrique est ainsi capable de produire toutes sortes de sons étranges émis à partir de n'importe quelle surface. Il suffit pour l'utilisateur de coller l'instrument sur une vitre, une table ou encore sur un tronc d'arbre ou encore un ballon de baudruche pour le voir émettre instantanément du son pour peu que vous tapotiez la surface juste à côté. À l'aide de cet inventif petit appareil portatif, chaque geste est ainsi retranscrit fidèlement en vibration sonore, permettant désormais de faire de la musique à peu près partout. Encore non commercialisé pour le moment et toujours au stade du prototype, nul doute que si un jour cet engin virtuose se retrouve disponible à la vente, celui-ci connaîtra un succès phénoménal chez tout musicien amateur ou confirmé !

LA FRONTIÈRE ALGÉRO MAROCAINE «POREUSE»

Des clandestins marocains arrêtés quotidiennement

Même si elle est connue principalement pour être le transit des immigrés clandestins vers l'autre rive de la Méditerranée, notamment ceux subsahariens, l'Algérie commence à séduire ces candidats pour s'y installer, définitivement. Après les Maliens et les Nigériens à Tamanrasset, les Syriens à Annaba, ce sont les Marocains qui, ces derniers temps, franchissent les frontières Ouest du pays pour atteindre l'Oranais.

PAR AHMED BOUARABA

L'Algérie serait-elle devenue le nouvel eldorado des Marocains.

A en croire les différents rapports sécuritaires, ces immigrés clandestins marocains font tout pour venir en Algérie. Pis, ils font tout pour y rester. Trafic de drogue, vols et agressions, contrebande, fausse monnaie… peu importe. L'essentiel c'est de ne pas revenir au «bled». C'est le leitmotiv de ces immigrants clandestins. Si les spécialistes diront que l'immigration clandestine devrait être en hausse à l'Est du pays, suite aux débordements sécuritaires en Tunisie, en Libye et même en Egypte et en Syrie, les chiffres communiqués par les différents services de sécurité indiquent davantage que l'Oranais est, plus que jamais, au centre d'intérêt des immigrants clandestins marocains. Pour preuve, en moyenne, un Marocain est arrêté chaque jour depuis le début de l'année en cours. Rien que pour ce mois de janvier, 19 immigrants clandestins marocains ont été arrêtés à l'Ouest du pays par les différentes unités de la Gendarmerie nationale. Mercredi passé, 04 ressortissants marocains ont été interpellés par les gendarmes de la brigade d'Oued-Fodda, dans la wilaya de Chlef. Présentés devant le parquet d'Ain Defla, les 4 jeunes ont été placés sous mandat de dépôt. La plus grosse prise a été enregistrée le 7 janvier dans la wilaya d'Aïn Temouchent où 7 Marocains, en situation irrégulière, ont été arrêtés. Assurant le service de police de la route, sur la RN. 35, dans la commune de Sidi Ben Adda, les gendarmes de la brigade d'Ain Temouchent ont interpellé les immigrants clandestins à bord d'un autocar transporteur de voyageurs. Ils se dirigeaient de la ville de Maghnia vers celle d'Oran. Quelques jours avant, 2 autres Marocains avaient été arrêtés dans la même localité. A bord d'un véhicule taxi, les deux ressortissants marocains se dirigeaient vers la wilaya d'Oran en provenance de Tlemcen. Dans cette wilaya, 4 ressortissants marocains ont été arrêtés par les gendarmes de la brigade de Honaine en ce mois de janvier. Durant cette période, 2 immigrants marocains ont été arrêtés par les gendarmes de la brigade de Oued Rhiou, dans la wilaya de Relizane. C'est lors d'un contrôle des passagers du train de voyageurs assurant la desserte Oran-Alger, que ces clandestins ont été interpellés, en possession d'armes blanches. Force est de constater que toutes ces affaires ont été élucidées suite à des opérations de contrôle routinier alors que les autres affaires d'immigration sont généralement solutionnées suite à des informations parvenues aux services de sécurité. Notons, à titre d'exemple, l'arrestation dernièrement des 72 immigrants clandestins africains par le Groupement des gardes-frontières (GGF) de Tamanrasset, dans la localité d'In Azoua. Ces ressortissants étrangers provenant de différents pays d'Afrique, ont été appréhendés lors d'une patrouille sur la bande frontalière. Pourquoi alors les Marocains, eux, sont-ils interpellés par «hasard», si l'on ose l'expression ? C'est dire que contrairement aux autres ressortissants, les Marocains sont difficilement repérables. Ils se confondent facilement aux Algériens et de ce fait devraient passer «inaperçus» aux points de contrôles des différents services de sécurité.

A. B.

PORT D'ALGER

Trois conteneurs de produits pyrotechniques saisis

PAR RAYAN NASSIM

Les services des Douanes algériennes du port d'Alger ont saisi trois conteneurs de produits pyrotechniques, provenant de Chine et transitant par Valence (Espagne).

Ce coup de filet a été réalisé dimanche après-midi, suite à une opération de ciblage, effectuée par les services des Douanes après vérification du manifeste de la cargaison, document contenant tous les détails sur les marchandises importées.

Après cette vérification de routine, les suspicions des services des Douanes se sont dirigées vers trois conteneurs déclarés comme transportant de la quincaillerie. Le contrôle par scanner a révélé, en effet, la présence de produits pyrotechniques, a ajouté la même source.

Les Douanes ont estimé à 150 millions DA la valeur de la marchandise saisie, soit 50 millions DA pour chaque conteneur de 40 pieds.

Les produits pyrotechniques sont généralement importés avec des registres de commerce empruntés et sont souvent dissimulés dans des conteneurs de marchandises, objets de fausses déclarations.

Cette importation frauduleuse a été réalisée à quelque jours de la célébration du Mawlid El Nabawi, période durant laquelle le commerce des produits pyrotechniques est particulièrement florissant.

Généralement, ces produits, proviennent de Chine, principal producteur de ces produits, à côté des pays voisins qui servent de zones de transit.

L'intérêt grandissant pour ce créneau est motivé par les gains énormes que procure ce commerce informel.

Pour un conteneur de pétards d'une valeur de 2 millions DA, les profits réalisés peuvent atteindre les 28 millions DA, selon des estimations avancées par les services des Douanes.

Durant le premier semestre 2011, les services des Douanes ont procédé à la destruction de plus de 78 millions d'unités pyrotechniques qui varient du simple pétard jusqu'au fusil de divertissement pouvant occasionner de sérieux dégâts.

R. N.

RAPT DE TOURISTES ÉTRANGERS EN 2003

Nouveau report du procès de deux complices d'El Para

Le procès de deux présumés terroristes, accusés d'avoir pris part en 2003 à l'enlèvement de quinze touristes étrangers dans le Sahara algérien et qui activaient sous les ordres d'Amari Saifi, alias El Para, a été reporté lundi à la prochaine session criminelle par les Assises d'Alger.

Le report du procès est motivé par l'absence de la défense de l'un des accusés, en l'occurrence Gharbia Amar.

Le procès avait été déjà ajourné le 20 novembre dernier à la date du 16 janvier, après le retrait de l'avocat de Gharbia Amar, suite au rejet de sa requête consistant à faire comparaître Amari Saifi pour être entendu en tant que témoin.

Le rapt des quinze touristes étrangers, dont dix de nationalité allemande, avait eu lieu en février 2003 dans le Sahara algérien, près des frontières avec le Mali.

Gharbia Amar, 39 ans, Algérien, et Youcef Ben Mohamed, 25 ans, de nationalité malienne, avaient été arrêtés en 2004 par les forces de sécurité tchadiennes qui les avaient remis en 2010 aux autorités algériennes.

En plus de l'accusation de rapt de touristes étrangers, les deux mis en cause doivent aussi répondre de l'inculpation de "trafic et importation d'armes prohibées".

Les deux accusés, selon les avocats de la défense, ont reconnu, au cours de l'enquête préliminaire avoir participé à plusieurs actes terroristes, notamment assassinats et trafic d'armes, depuis leur adhésion au groupe terroriste qui se faisait appeler Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC).

Selon les mêmes sources, Gharbia Amar aurait reconnu sa participation à l'accrochage qui avait eu lieu au Tchad à la fin 2003 entre le groupe d'El Para et les forces tchadiennes, au cours duquel il avait été fait prisonnier et qui s'était soldé par la mort de 30 terroristes.

L'accusé malien, Youcef Ben Mohamed, avait été, quant à lui, recruté dans le groupe terroriste sévissant au Sahara par El Para lui-même qui l'avait chargé du trafic d'armes avec le Tchad jusqu'à son arrestation par les services de sécurité tchadiens.

APS

MACABRE DÉCOUVERTE

Un corps en décomposition à Aïn Taya

Un corps en état de décomposition avancée a été repêché dimanche par la Marine nationale sur la côte de Aïn Taya, dans l'Algérois, a-t-on appris hier auprès de la cellule de crise de Ténès, mise en place au lendemain de la disparition du chalutier *"El Khalil"*, le 30 décembre dernier, au large des côtes de Ténès, à 200 km à l'ouest d'Alger. Le corps en question n'a pas été encore identifié, a indiqué la même source, qui affirme ignorer s'il s'agit du corps d'un des quatre marins pêcheurs du chalutier *"El Khalil"* portés disparus. Des analyses d'ADN seront effectuées par un laboratoire spécialisé pour l'identification de la victime, a expliqué la même source. Les corps de quatre marins pêcheurs ont été repêchés depuis la disparition du chalutier, tandis que quatre autres, dont les trois frères Boumediene, sont toujours portés disparus, a-t-on rappelé de même source.

APS

CRÉDITS BONIFIÉS POUR LES PARTICULIERS ET POUR LES PROMOTEURS

Les précisions du P-dg de la CNEP-Banque

La CNEP-Banque a débloqué 16 milliards de dinars pour 11.613 crédits hypothécaires bonifiés à un taux de 1%. Elle a accepté les dossiers de 232 demandeurs en dégageant la somme de 1,2 milliard de dinars pour ce qui est des crédits hypothécaires bonifiés à 3%.

PAR SADEK BELHOCINE

Le P-dg de la CNEP-Banque, Djamel Bessa, qui est intervenu, hier, sur les ondes de la Radio nationale a étalé ces chiffres pour appuyer le bilan réalisé par son institution durant l'année 2011 dans le cadre de la promotion immobilière. Il était question de chiffres, de beaucoup de chiffres. Le patron de la CNEP-Banque explique que ce type de crédit est destiné à l'acquisition de logements neufs collectifs. *"S'il y a autant de crédits, cela veut dire qu'il y a autant de logements mis sur le marché. Donc, il y a au moins 13.000 logements qui ont bénéficié du financement de la CNEP-Banque, nonobstant ceux financés par la concurrence sur le marché. On peut multiplier par deux ou trois ce chiffre et on peut parler de 50.000 particuliers qui ont bénéficié de logements à taux bonifié en 2011"*, a-t-il annoncé avec satisfaction. Selon lui, il y vingt-huit intervenants qui existent sur le marché algérien dans ce domaine qui est en vigueur depuis mars 2010 à la faveur de la décision gouvernementale de financer les logements à taux bonifié. Selon lui, l'accès à des crédits à taux bonifié *"en fonction des revenus"* ne concerne pas toutes les formules d'habitat. *"Deux catégories sont concernées : l'acquisition d'un logement collectif neuf et la construction d'un habitat rural"*, a-t-il indiqué. En ce qui concerne la bonification des crédits accordés aux promoteurs immobiliers avec un taux de 4% qui est, d'après lui, une aide des pouvoirs publics pour encourager l'investissement dans ce secteur, l'invité de la radio conditionne le bénéfice de cette opération à l'adhésion *"des promoteurs à un cahier des charges édicté par le ministère de l'Habitat et de l'urbanisme"*. Il semble pour le moment que les promoteurs ne se bousculent pas au portillon de la CNEP-Banque pour bénéficier de ces crédits. *"Pour le moment, nous en avons trois au quatre au niveau de la banque mais nous sommes au début de cette opération. Le cahier des charges a été promulgué récemment"*, a-t-il dit précisant que le cahier des charges porte notamment sur les conditions de délais de réalisation, sur les circuits de distribution et sur le coût de revient du logement. Aucun promoteur (public ou privé) n'est exclu de ces crédits bonifiés à condition qu'il réponde à ces conditions a-t-il noté.

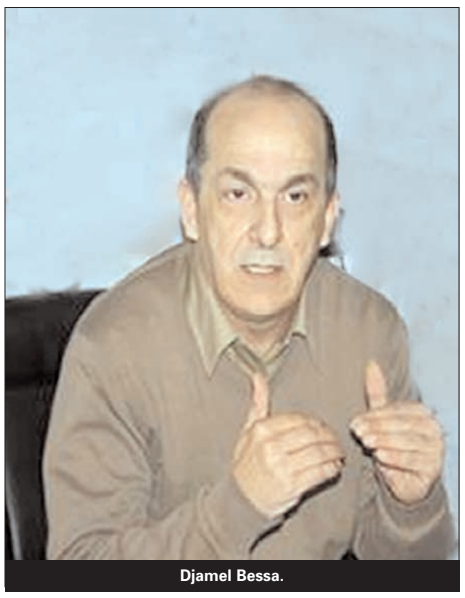
Djamel Bessa.

Les projets AADL-CNEP d'Oran et de Bouira finalisés

Le premier responsable de la CNEP-Banque est revenu sur le dossier des 65.000 logements AADL-CNEP non encore livrés. Il justifie le retard dans l'exécution des projets par des impondérables, signalant au passage que *"pour les projets d'Oran et de Bouira, les listes des bénéficiaires ont été finalisées en collaboration avec l'AADL"*.

Il prévient cependant que le travail de vérification concernant l'éligibilité des postulants prend beaucoup de temps et note que les critères retenus sont ceux édictés par la loi relative au plafond de revenus et à la nécessité de n'avoir pas bénéficié d'autres formes d'aides de l'État ou d'un logement social ou d'un LSP. Il précise que le classement se fait en fonction de l'ancienneté de la demande et que tous les fichiers sont consultés pour éviter des affectations indues, a-t-il relevé, soulignant que les structures régionales de la CNEP vont, selon lui, vérifier que tous les demandeurs de logements AADL ont la capacité financière de payer les charges de la location-vente. *"Pour les projets de Bouira et d'Oran, aucun paiement n'a été effectué»,* a-t-il confié, déplorant le fait que *«la contrainte de la rareté du foncier se fait sentir dans les grandes villes"*. Ce qui freine le développement de la promotion immobilière, selon lui, avançant cependant un taux estimé à 20 %, le taux global de progression annuelle des financements accordés par les banques pour les PME, la promotion immobilière ou l'acquisition de logements par les particuliers. Il a qualifié ce taux de satisfaisant. *"Globalement, sur l'exercice 2011, nous avons engagé près de 174 milliards de dinars. Cela constitue une multiplication par trois des engagements de l'exercice 2010. C'est un résultat appréciable mais qu'il faudra conforter à l'avenir"*, a-t-il annoncé. Il a rappelé que la CNEP-Banque peut depuis février 2011 intervenir dans tous les domaines d'activité à l'exception du commerce extérieur et de la revente en l'état. Dans ce contexte, il annonce que les crédits bancaires accordés à l'économie en 2011 ont avoisiné les 5.000 milliards de DA (plus de 67 milliards de dollars), en hausse de 20% par rapport à 2010. Cette croissance qu'il qualifie de *"satisfaisante"* des crédits à l'économie démontre, selon lui, qu' « i*l n'y a pas de frilosité de la part des banques de la place envers les entreprises»*, même si le métier de banquier impose une bonne évaluation des risques afin d'assurer un meilleur accompagnement aux agents économiques. Un risque qui se traduit par des créances non performantes, dont le niveau est toujours, déplore-t-il important, même si une baisse est enregistrée en 2011, et ce grâce à une *meilleure* gestion du risque. Le P-dg de la CNEP-Banque s'est abstenu de donner un montant pour les créances non performantes, c'est-à-dire des créances qui ne seront jamais remboursées. **S. B.**

CHU DE TIZI-OUZOU

Le ministre de la Santé interpellé

Les travailleurs du Centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohammed de Tizi-Ouzou tiendront une assemblée générale aujourd'hui, mardi, afin de débattre de certaines questions pour lesquelles le ministre de la Santé a été interpellé hier dans une déclaration transmise aux journalistes. L'appel en question est initié par la section syndicale de l'Union générale des travailleurs algériens du CHU. Plusieurs revendications ont été soulevées par cette section qui sort ainsi de sa réserve. «Nous appelons Monsieur le ministre de la Santé à prêter toute l'attention que ce dossier mérite et nous lui affirmons que sa responsabilité est de mise, avant de déterminer d'autres modes de lutte destinées à faire entendre la voix d'un corps souvent laissé à son sort et livré à lui-même », souligne la section syndicale de l'UGTA du CHU. Cette dernière énumère plusieurs revendications restées en suspens à l'image de la suppression de l'article 87 bis ainsi que la généralisation de la prime de contagion et la prime de rendement au taux de 45 % et la rendre mensuelle. Les travailleurs du CHU revendiquent en outre une prime de transport et de restauration, la généralisation de la prime de risque pour l'ensemble des agents de prévention et de sécurité ainsi que l'augmentation des allocations familiales sans oublier la prime de responsabilité pour les corps communs.
Le syndicat exige la confirmation des contractuels, la régularisation des contractuels à temps partiel, l'augmentation de la prime de femme au foyer, l'attribution de la prime de fin de carrière pour tous corps confondus et l'ouverture de postes budgétaires pour les responsables administratifs faisant fonction.
Par ailleurs, la section syndicale UGTA du CHU de Tizi-Ouzou s'en prend à la centrale syndicale : «La section syndicale a relevé avec regret l'inertie, l'immobilisme et la passivité de l'UGTA, quant à la prise en charge effective et réelle des problèmes des travailleurs et a noté la dimension restreinte et limitée de l'UGTA dans son action compte tenu des indications de l'heure».

L. B.

POLICES SOUSCRITES CHEZ LA CCR EN 2011

Hausse record des primes de réassurance

PAR INES AMROUDE

La Compagnie Centrale de Réassurance (CCR), unique réassureur en Algérie, a réalisé un chiffre d'affaires de 13,3 milliards DA en 2011, en hausse de 36% par rapport à 2010, selon les prévisions de clôture avancées par son P-dg, Hadj Mohamed Seba.

La croissance réalisée par la compagnie publique n'était que de 9% en 2010 avec un chiffre d'affaires de 9,8 milliards DA (mds DA). Ses parts de marché sont passées de 36% en 2010 à au moins 50% en 2011, soit une hausse de 39% au minimum, a révélé M. Seba dans un entretien à l'APS.

Cette évolution record est le fruit de plusieurs facteurs dont le développement des assurances Dommages et surtout l'application, dès 2011, de l'obligation de l'ensemble des compagnies d'assurance activant en Algérie à souscrire 50% de leurs contrats de réassurance auprès du réassureur public, tel que prévu par la loi de finances complémentaire de 2010.

Mais la CCR *"n'a pas attendu cette mesure pour survivre puisqu'elle était déjà le premier réassureur en Algérie",* selon son PDG.

En 2010, elle avait réalisé une croissance de 9% avec un taux de progression général du marché des assurances national de 6%. *"Cela veut dire que la CCR a réussi, en 2010, à prendre des parts de marché détenues auparavant par des réassureurs étrangers en Algérie",* a expliqué M. Seba.

Et le fait que la CCR soit l'unique réassureur en Algérie ne veut pas dire, poursuit son premier responsable, qu'elle évolue sans concurrence mais qu'elle active en *"concurrence internationale ouverte"* où tous les réassureurs mondiaux peuvent contracter avec des assureurs algériens sans obligation de s'établir en Algérie.

La rentabilité des fonds propres de la CCR, un autre indicateur de performance de taille pour toute entreprise, a été de 7,5% en 2011, bien supérieure à la moyenne du marché financier algérien, a soutenu le même responsable prévoyant une rentabilité commerciale et capitalistique plus importante dans le futur.

"C'est un indicateur très important du moment que la rentabilité financière dans une entreprise doit être supérieure à celle du marché financier", a estimé M. Seba.

La CCR est dotée d'un capital social de 13 milliards DA et de 16 milliards DA de fonds propres. Elle emploie une centaine de personnes et compte 138 clients.

En 2011, la CCR a reçu, pour sa solidité financière, la note encourageante de B+ (bonne) par l'agence de notation AM BEST.

Les performances réalisées par la compagnie sont, par ailleurs, générées par les efforts à l'international où elle a réalisé 7% de son chiffre d'affaires en 2011, soit des primes estimées à 930 millions DA (15 millions de dollars). Ces primes sont également en hausse de 45% par rapport à 2010, selon la même source.

"Notre portefeuille à l'international s'est bien développé en 2011", s'est-il réjoui en avançant que la CCR a entamé un gros travail de marketing visant à conquérir, durant les trois années à venir, de nouveaux clients sur le marché mondial en s'appuyant surtout sur l'amélioration de la qualité de ses ressources humaines.

A ce propos, M. Seba a affirmé que sa compagnie ambitionnait de devenir un *"réassureur régional"* en élargissant son activité au niveau de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) et en Asie.

Interrogé sur la valeur du patrimoine national réassuré chez la CCR en 2011, le responsable a prédit une croissance avoisinant les 35%, soit le même taux d'évolution des primes de réassurance de la compagnie sur le marché national.

Quant à l'impact de la nouvelle mesure décidée par la loi de finances de 2012, qui a exempté les opérations de réassurance d'une taxe de 3% imposée en 2009 aux importations de services, il a estimé que cette mesure éviterait au réassureur, et donc aux assureurs et aux assurés, des coûts supplémentaires.

I. A.

LOIS ORGANIQUES SUR LES RÉFORMES

Les réserves du Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel a rendu son "verdict" sur les lois organiques entrant dans le cadre des réformes politiques, ce qui a permis au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de les promulguer jeudi dernier.

PAR KAMAL HAMED

Mais l'opinion publique était en attente de connaître l'avis exprimé par le Conseil constitutionnel sur ces lois, notamment à propos de certains articles que d'aucuns considéraient comme antinomiques avec l'esprit de la loi fondamentale. C'est désormais chose faite puisque l'avis de l'institution, présidée par Boualem Bessaieh, a été rendu public dans le journal officiel numéro 1 du 14 janvier. Cela concerne trois lois organiques, en l'occurrence celles relatives au régime électoral, au contrôle de la conformité de la loi organique fixant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, avec la Constitution et, enfin, la loi fixant les modalités d'élargissement de la représentation des femmes dans les assemblées élues, avec la Constitution. Ces trois lois ont d'ailleurs été promulguées au Journal officiel, contrairement aux trois autres lois, celles relatives aux partis politiques, à l'information et aux associations. Concernant

Boualem Bessaieh

la loi organique sur le régime électoral, le Conseil constitutionnel a émis des réserves. Le Conseil constitutionnel fait ainsi cas de la non référence à certaines dispositions de la Constitution, articles de la Constitution et notamment la non référence à l'article 10 et aux articles 107 (alinéa 2) et108. Dans le fond l'institution que préside Boualem Bessaieh a annulé les alinéas 3 des articles 78 et 90 qui font cas de la nécessité pour tout candidat aux assemblées élues (APC, APW et APN) d'avoir la nationalité algérienne depuis au moins huit ans. Le Conseil indique dans son avis que toute législation doit se conformer aux dispositions du code de la nationalité qui stipule dans un de ses articles que «*la personne qui acquiert la nationalité algérienne jouit de tous les droits liés à sa qualité d'Algérien à compter de la date de son acquisition conformément à l'article 30 de la Constitution*». Le Conseil constitutionnel relève aussi que le législateur a méconnu les dispositions de l'article 29 de la Constitution qui stipule que : «*Les citoyens sont égaux devant la loi…*» . En somme le Conseil constitutionnel annule la condition qui stipule qu'il faut avoir acquis la nationalité depuis 8 ans pour pouvoir se porter candidat. Par ailleurs, l'institution a annulé aussi l'alinéa 1 de l'article 170 car, à son avis, il consacre un amalgame dans les compétences du Conseil constitutionnel et de la commission nationale de supervision des élections. Dans le même registre, le Conseil constitutionnel a chargé le gouvernement de rectifier les deux articles 168 et 169.

Selon l'avis du Conseil constitutionnel «*le législateur a rendu les décisions de cette commission opposables aux autres institutions, y compris au Conseil Constitutionnel et aux juridictions ; que par conséquent, il a méconnu les dispositions de la Constitution et le principe de la séparation des pouvoirs*». S'agissant de la loi organique fixant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, avec la Constitution, le Conseil constitutionnel a émis des réserves sur les alinea 2 et 3 de l'article 7. Comme Il a annulé l'exception accordée aux enseignants du supérieur et aux professeurs en médecine que la loi a donc autorisé à cumulé le mandat et leur fonction, contrairement à d'autres professions. Considérant donc que l'article 5 a créé une situation discriminatoire entre les députés, le Conseil constitutionnel décrète qu'«*il y a lieu, par conséquent, de déclarer les tirets 3 et 4 de l'article 5, de la loi organique, objet de saisine, non conformes à la Constitution*» . Le Conseil constitutionnel émet aussi des réserves sur l'article 8 de la loi organique fixant les modalités d'élargissement de la représentation des femmes dans les assemblées élues, qui stipule que «*le Gouvernement présente devant le Parlement un rapport d'évaluation de l'application de la présente loi organique, après chaque élection des assemblées populaires communales, de wilayas et au Parlement*» .«*Considérant, en conséquence, qu'en prévoyant un instrument de contrôle de l'action du Gouvernement, en dehors de ceux prévus aux articles 80, 84, 133 et 134, le législateur a outrepassé son domaine de compétence ; qu'il y a lieu par conséquent, de déclarer l'article 8 de la loi organique, objet de saisine, non conforme à la Constitution*» soutient, en effet, l'avis du Conseil.

K. H.

LÉGISLATIVES 2012

L'énigme FFS

PAR LARBI GRAÏNE

Le FFS (Front des forces socialistes) est donné partant pour les législatives du printemps 2012. Même si sa participation n'est pas définitivement tranchée, on dit que c'est la tendance à la participation qui domine au sein de ses rangs. On connaîtra cependant la position officielle de ce parti à la faveur de la tenue de sa Convention nationale prévue le 11 février prochain. La nouvelle équipe dirigeante autour d'Ali Laskri, (nommé en novembre dernier premier secrétaire par le président du parti, Hocine Aït Ahmed), ne cesse d'expliquer que la décision de participer ou de boycotter les futures échéances sera prise après consultation des militants et de la société civile. Depuis une dizaine d'années ce parti cultive la politique de la chaise vide pour tout ce qui se rapporte au pouvoir législatif et à l'Exécutif. Son chef, Aït Ahmed alors candidat avait déjà donné le ton en se retirant avec 6 autres de ses pairs lors de la présidentielle de 1999. Le FFS a boycotté les législatives de 2002 et 2007 ainsi que les présidentielle de 2004 et 2009. Il avait justifié sa non participation par l'inexistence de la transparence et l'équité pour contrôler les élections. On comprend pourquoi aujourd'hui il se retrouve face à un dilemme. Sa participation vaudrait reconnaissance du processus électoral de 2012 et en cas d'une expérience non concluante, le FFS devra alors assumer toutes les conséquences qui en découleraient. Ne pas participer reviendrait inévitablement à laisser le champ libre au pouvoir de configurer le système de gouvernement à sa guise.

Quoi qu'il en soit, les dirigeants du parti disent vouloir se donner le temps nécessaire pour peser le pour et le contre et mettre en balance les avantages et les inconvénients. Un tel langage, le FFS ne l'aurait certainement jamais tenu, si les événements du Printemps dit arabe, n'avaient changé la donne dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Peut-être que le doyen des partis d'opposition a pressenti que le pouvoir algérien est plus disposé à dialoguer avec les acteurs qui le contestent ? Seul parti algérien à être membre de l'Internationale socialiste, une instance que certains de ses pairs ont voulu investir sans y parvenir, le FFS occupe dans le champ politique algérien une position particulière. D'abord par son histoire, il est le seul parti d'opposition à avoir vu le jour avant 1989, année de la promulgation de la Constitution instaurant le multipartisme en Algérie. Ensuite par ses prises de position par rapport à l'islamisme dont il a défendu la participation au gouvernement au pire moment de l'histoire du pays. Ses choix quant à la gestion des islamistes qui n'ont jamais plu à certaines franges du courant dit démocrate, sont aujourd'hui mieux compris, révolutions arabes obligent. Le FFS s'est maintenu dans la vie politique en se focalisant sur les locales, rendez-vous qu'il a coutume de ne jamais rater.

Cette implantation dans le municipal lui a permis de maintenir une certaine présence au milieu des populations qu'il administre, même si cette gestion municipale est source de désenchantement pour les administrés qui se sont aperçus de ses limites. En outre le printemps noir survenu au début des années 2000 en Kabylie, région où il est bien représenté, a érodé son audience. Le FLN (Front de Libération nationale) et le RND (Rassemblement national démocratique) sont venus ensuite empiéter sur ses plates-bandes en y raflant des voix. La constitutionnalisation de tamazight en 2002 a eu également pour effet de priver ce parti ainsi que son rival, le RCD (Rassemblement pour la Culture et la démocratie) d'un moyen efficient de mobilisation des foules . Malgré donc tous ces aléas, le FFS a continué d'exister. Non pas par une présence formelle à l'Assemblée populaire nationale, présence à laquelle s'est, du reste, essayé sans succès, son concurrent, le parti de Saïd Sadi pour soit disant s'assurer une survie politique. Le FFS sait désormais qu'est-ce qu'il lui en coûte de vivre politiquement sous perfusion. On peut donc se demander si le parti d'Aït Ahmed chercherait à faire de l'entrisme à l'image du MSP (Mouvement de la société pour la paix) ? Ce qui annoncera plus qu'un repositionnement, car on voit mal ce parti s'effacer derrière le programme de quelque autre parti que ce soit. Le FFS avait eu par le passé des ministres au sein du cabinet Hamrouche mais c'était dans le cadre d'une coalition de programmes et non d'un alignement sur un programme. Alors qu'est-ce qui motive le doyen des partis d'opposition ?

L.G.

L'AMBASSADEUR DE FRANCE À PROPOS DU CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE :

«C'est la fête des Algériens»

PAR MOKRANE CHEBBINE

L'ambassadeur de France en Algérie ne veut vraisemblablement pas remuer le passé tumultueux de l'histoire algéro-française, en esquivant toutes les questions qui fâchent lors d'une rencontre avec la presse nationale, hier, au Centre culturel français (CCF) d'Alger. Invité à s'exprimer sur les préparatifs du cinquantenaire de l'Indépendance de l'Algérie, au courant de cette année, Xavier Driencourt a rétorqué brièvement : «*2012, c'est votre fête, et c'est à vous de célébrer votre fête*». Cette réponse laconique se veut une expression d'accalmie, en cette occasion qui risque de remettre au devant de la scène les «animosités» entre Alger et Paris, d'autant que le contexte politique est favorable pour déterrer la hache de guerre, les deux pays se préparant à des élections cruciales. «*Nous n'avons pas l'intention de venir sans être invités*», a ajouté l'ambassadeur français, avouant tout de même que «*des initiatives privées*» sont en préparation pour célébrer cette date phare dont la France a également «*sa part de l'histoire*». Par ailleurs, Xavier Driencourt a avancé quelques chiffres édifiants sur l'émigration algérienne en France. Ainsi, 14.000 visas ont été délivrés par les services de l'ambassade de France en Algérie en 2011, dont 4.831 concernent des visas de longs séjours au profit des étudiants désireux de poursuivre leurs études dans des universités françaises. En plus des 270 chercheurs algériens qui se sont déplacés en France au courant de l'année 2011, le Centre culturel français en Algérie a enregistré 11.000 élèves inscrits à ses cours en 2011 dans les cinq antennes régionales d'Oran, Annaba, Constantine, Tlemcen et Alger. Le même centre français a organisé 510 manifestations culturelles durant l'année écoulée, souligne-t-on. Pour le stock des étudiants algériens en France, l'ambassadeur a avancé le chiffre de 20.000 sans pour autant commenter la récente loi du ministère de l'Intérieur français sur les nouvelles dispositions de séjour pour ces mêmes étudiants.

Le CCF devient Institut français d'Algérie

C'est officiel. Le Centre culturel français (CCF) sera désormais l'Institut français d'Algérie, à la faveur d'une restructuration qui donnera «*plus de lisibilité et de visibilité à la culture française à l'étranger*", selon l'ambassadeur français en Algérie. "*C'est pour donner une marque et unifier la culture française à l'étranger et un instrument unique*», a souligné Xavier Driencourt, évaluant le budget de ce projet à 14 millions d'euros. L'Institut français d'Algérie (IFA) se veut un espace d'échanges et de rencontres favorisant le partage des cultures, des langues et des savoirs, voir une réforme et une fusion des budgets, moyens et programmes des anciens centres culturels français (CCF) d'Alger, Annaba, Oran, Tlemcen et les services de coopération universitaire, éducative, linguistique et culturelle de l'ambassade de France. L'ambassadeur français parle d'une «*diplomatie d'influence*» à travers les pays de la francophonie et autres pays du monde au même titre que le «British Council» britannique, de l'Institut Cervantès espagnol et l'Institut Goethe allemand. L'IFA aura trois grands pôles d'activités, à savoir la coopération universitaire et scientifique (44% des activités), les cours de langues (17%) et les manifestations culturelles (17%). Selon Xavier Driencourt, l'IFA possède un fonds documentaire de 130.000 ouvrages dans ses médiathèques, plus de 10.000 inscrits aux cours de français et plus de 20.000 candidats aux tests et examens français chaque année, en plus de quelque 800 bénéficiaires de la mobilité enseignante et estudiantine.

M. C.

SMAÏL CHIKHOUNE, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-AMÉRICAIN AU *MIDI LIBRE :*

«Nous voulons dynamiser le partenariat et les échanges commerciaux»

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR AMAR AOUIMER

***Midi Libre :* Quelle est la portée de la rencontre des opérateurs économiques algériens sur la participation des entreprises nationales à la foire agroalimentaire de Dallas prévue en automne prochain ?**

Smaïl Chikhoune : C'est une rencontre organisée conjointement entre le Conseil d'affaires algéro-américain et l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) avec la contribution du Wolrd Trade Centre Algérie pour promouvoir les produits agroalimentaires algériens au niveau du continent américain. Nous voulons, cette fois-ci, avoir un pavillon algérien à la Foire internationale de Dallas (Texas). C'est une occasion donc qui est donnée aux exportateurs algériens pour exposer leurs produits et leurs marchandises qui seront, éventuellement, vendus sur le marché américain. Nous savons pertinemment que la politique du gouvernement encourage beaucoup plus les exportations hors hydrocarbures, et il est judicieux de placer des produits algériens du terroir sur un marché aussi vaste et varié que le marché US comportant 50 États et voulant toujours découvrir de nouveaux produits (biologiques). Il y a également des produits qui sont très valables en Algérie et qui peuvent trouver des clients en Amérique. Je pense qu'il y a quelque part, un effort à faire de la part des exportateurs algériens pour introduire leurs produits sur le marché international et conquérir un nouveau marché qui n'est pas difficile du tout.

De nos jours, il n'y a plus de barrière de la langue, ce n'est plus le cas, et j'estime qu'il a parfaitement sa place sachant que les produits sont diversifiées et organiques et qui sont en Europe comme biologiques et c'est, donc, un marché juteux.

Je pense que la circulation d'une foule d'informations concernant cette foire internationale de Dallas va aider les exposants algériens à mieux garnir et étoffer leurs

stands au niveau du pavillon algérien, sachant que les Marocains et les Tunisiens sont en force dans cette foire.

Il y a même des exposants chinois et portugais, et pourquoi pas des participants et des produits algériens.

Il existe même des produits sénégalais étalés durant cette foire américaine de renommée internationale.

Il est donc temps pour les producteurs et les opérateurs économiques algériens d'exporter en dehors de l'Europe et aller explorer les opportunités d'exportation vers le continent américain.

Des exportateurs algériens ont pris part à différentes foires et salons spécialisés aux Etats-Unis, notamment à Miami, Chicago, Las Vegas... Quels enseignements peut-on tirer de ces participation ?

Lors de la dernière Foire de Chicago (Illinois) de nombreuses entreprises et exportateurs algériens ont placé leurs produits, tels que Vitajus, Semouleries industrielles de la Mitidja (SIM), Cevital.

Ce sont des exportateurs ayant déjà introduit leurs produits aux États-Unis et qui y sont bien commercialisés, d'ailleurs, sachant que ce sont des produits bio.

Cette fois-ci nous souhaitons une participation plus nombreuse des entrepreneurs algériens et nous désirons voir plus de PME faire connaître leurs produits.

Il existe réellement des opportunités importantes pour investir ce marché. Il faut donc que les entreprises exportatrices osent exporter leurs produits.

L'Administration américaine accorde d'importantes facilités et avantages pour les exportateurs algériens du secteur de l'agroalimentaire. Qu'en est-il exactement ?

Effectivement, ces prérogatives ont déjà existé, mais malheureusement terminées en décembre dernier.

Ces aides consistaient à aider certains pays dont l'Algérie où les exportateurs ne paient pas les droits de douanes et les taxes pour l'entrée de leurs produits aux USA. Il s'agit, donc, d'un avantage extraordinaire. Nous avons reformulé la demande pour que l'administration américaine remette en œuvre ces avantages. Il y a donc beaucoup de possibilités d'exportation et nous voulons y contribuer pour appuyer les exportateurs algériens. Les responsables américains du Commerce vont remettre ces programmes en marché durant l'année 2012 en pensant également au gouvernement algérien qui soutient les exportateurs puisqu'il subventionne les frais et dépenses occasionnés par la participation des exposants algériens à ces foires.

A. A.

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Nette progression au second trimestre 2011, selon l'ONS

L'industrie agroalimentaire (IAA) a continué sa progression au 2ème trimestre 2011, la majorité des entreprises ayant utilisé leurs capacités de production à plus de 75%, selon une enquête de l'Office national des statistiques (ONS) auprès de chefs d'entreprises.

Cette filière, qui a une forte valeur ajoutée et la plus dynamique de l'industrie nationale, a utilisé à plus de 75% ses capacités de production, précisent près de 83% des enquêtés, malgré que le degré de satisfaction des commandes de matières premières reste inférieur aux besoins exprimés selon près de 11% des chefs d'entreprises. Les industriels des IAA prévoient pour les mois prochains une stabilité de la production, de la demande et des prix de vente ainsi qu'une légère hausse des effectifs. La demande en produits fabriqués, selon la majorité des patrons, a poursuivi son ugmentation malgré la hausse des prix de vente enregistrée dès le dernier trimestre 2010 et qui s'est poursuivie durant le 2ème trimestre 2011. Par ailleurs, l'ensemble des chefs d'entreprises ont satisfait toutes les commandes reçues et plus de 42% enregistrent des stocks de produits, situation jugée "anormale" par tous les concernés.

L'enquête révèle par contre que plus de 23% des patrons des entreprises ont déclaré avoir eu des problèmes de transport et la consommation d'énergie a augmenté selon près de 73%, causant des pannes d'électricité qui ont provoqué des arrêts de travail de courte durée (6 jours) pour près de 73%. Jugé "bon" par prés de 47% des chefs d'entreprises, l'état de la trésorerie des entreprises a évolué normalement pour près de 53%. Toutefois, près de 60% ont recouru à des crédits bancaires et près de 11% ont eu des difficultés à les contracter. Après des baisses répétées, l'enquête révèle que l'effectif des entreprises du secteur des IAA avait continu sa hausse déjà entamée fin 2010, en raison de nouvelles capacités de production, de la hausse du volume des commandes et de l'amélioration des conditions de production.

Résoudre la problématique des équipements

Par contre, plus de 38% des chefs d'entreprise ont trouvé des difficultés à recruter le personnel d'encadrement et 39% jugent le niveau de qualification du personnel "insuffisant", note l'enquête de l'ONS. En raison essentiellement de la vétusté, plus de 28% des entreprises du secteur ont enregistré des pannes d'équipement durant le 2ème trimestre 2011, conduisant à des arrêts de travail inférieurs à 6 jours pour près de 52%. Par ailleurs, près de 74% des patrons des entreprises enquêtées ont procédé à une extension de leurs équipements et plus de 68% à un renouvellement partiel des équipements, soulignent les industriels touchés par l'enquête. Selon la dernière note de l'ONS concernant l'évolution globale de l'indice de la production industrielle, le secteur des IAA a connu durant le 1er semestre 2011 une croissance substantielle de 26,5%.

Le secteur a poursuivi en 2011, sa tendance haussière amorcée dès le 4e trimestre 2010 avec (7,6%), avec des hausses relativement identiques aux deux trimestres, avec plus de 26% pour chacun.

R. E.

AGRICULTURE EN 2011

Lancement de 4.165 projets de développement rural

Un total de 4.165 Projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) ont été lancés en 2011 dans 1.241 communes, a annoncé dimanche le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Sur les 6.032 PPDRI arrêtés au 4e trimestre 2011, 4.165 projets sont actuellement mis en œuvre, dont 233 projets clôturés, a indiqué le ministère lors d'une réunion d'évaluation trimestrielle.

Selon le ministère, 681.202 ménages ruraux, soit une population rurale de près de 3,6 millions de personnes ont bénéficié de ces programmes. Les wilayas de Djelfa, Tlemcen, El Bayadh, Batna et Médéa totalisent 165 projets actuellement en cours de réalisation. Par ailleurs, le programme de renouveau rural comprend quatre axes importants, à savoir la lutte contre la désertification, le traitement des bassins versants, la gestion du patrimoine forestier et la conservation des écosystèmes naturels, ajoute-t-on de même source.

Le programme de lutte contre la désertification dans les zones steppiques et sahariennes, recensé au quatrième trimestre 2011, concerne 30 wilayas et réparti sur 402 communes. Djelfa, Bordj Bou Arreridj et Tebessa sont les wilayas qui enregistrent le plus de progression dans l'application de ce programme. Le programme de traitement des bassins versants, concerne également 30 wilayas et 325 communes, alors que trois wilayas sont biens avancées dans l'application de ce programme, à savoir Saida, Constantine et Relizane, indique-t-on encore. Par ailleurs, le programme de gestion et d'extension du patrimoine forestier concerne, quant à lui, 38 wilayas sur un total de 672 communes. Les wilayas de Relizane, Sétif et Annaba sont quant à elles bien avancées dans la réalisation de ce programme, précise-t-on. Selon la même source, les plantations réalisées au quatrième semestre 2011 ont atteint 56.682 ha dont 9.584 ha pour l'oléiculture, soit une évolution de 4.266 ha par rapport à 2010.

EXPORTATION DE LA DATTE

Recette de 19 millions de dollars en dix mois

Les exportations de dattes de l'Algérie ont généré des recettes de 19,03 millions de dollars durant les dix premiers mois de l'année 2011 contre 18,24 millions de dollars durant toute l'année 2010, a indiqué dimanche un responsable du ministère de l'Agriculture et du développement rural.Les quantités totales de dattes exportées ont atteint 64.215 tonnes, dont 22.185 tonnes de dattes fraîches, selon les statistiques fournies par le directeur des statistiques auprès du ministère, Hocine Abdelghafour. Sur les 22.185 t de dattes fraîches exportées durant les 10 premiers mois de l'année 2011, quelque 19.899 t ont été exportées à travers le circuit douanier, soit une hausse de plus de 55% par rapport à 2010. Variété la plus prisée de la datte algérienne, la deglet nour a été exportée pour une quantité de 8.870 t pour les dix premiers mois de l'année 2011, contre 9.763 t en 2010. Par ailleurs, sur les 64.215 t de dattes exportées par l'Algérie durant les dix premiers mois de l'année écoulée, 42.030 t ont été troquées avec notamment les Mali et le Niger. Ces quantités représentent la marchandise qui a été contrôlée par les services phytosanitaires relevant du secteur de l'Agriculture, a précisé la même source. La filière dattes a connu de bonnes performances, puisque la production a dépassé, pour la première fois, les 7,24 millions quintaux durant les dix mois de l'année 2011, contre 6,4 millions de qx lors de campagne 2009/2010, a ajouté le même responsable, selon lequel le secteur tablait pour 2011 sur une production de 7,11 millions de quintaux. Cette hausse de la production est le résultat de la décision prise par les pouvoirs publics d'accorder des crédits sans intérêt "R'fig" aux agriculteurs pour leur créer des conditions favorables à l'investissement.

R. E.

EL-OUED

Plus de 20 milliards de dinars pour des projets d'électrification

Une enveloppe de plus de 20 milliards de dinars a été allouée à la wilaya d'El-Oued pour la réalisation d'une série de projets de renforcement et d'amélioration de l'alimentation électrique dans la région, selon l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Le programme 2012-2015 de la Sonelgaz projette la réalisation de 4 transformateurs électriques de haute et moyenne tensions et d'un réseau haute tension de 250 km de lignes.

Le directeur de la Sonelgaz a fait part, également, de la réalisation de deux centrales électriques dans les communes de Oued El-Allenda et d'El-Hamraya.

D'une capacité de production de 150 mégawatts, la centrale qui sera réalisée dans la dernière localité fonctionnera à partir de l'énergie solaire.

Le projet est actuellement au stade des appels d'offres, après délimitation de l'assiette foncière devant l'accueillir.

La mise en place de 400 transformateurs électriques de moyenne à basse tension et la réalisation de 1.080 km de lignes électriques pour un coût de plus de 2 milliards de dinars font partie des opérations projetées durant la même période, a ajouté le même responsable. La wilaya d'El-Oued a bénéficié entre 2010 et 2011 d'un programme de développement d'un montant de plus d'un milliard de dinars pour la réalisation de 178 transformateurs et de 239 km de réseaux sur un programme de 423 km de lignes de moyenne et basse tensions, a signalé le directeur de la Sonelgaz d'El-Oued.

M'SILA

Financement de 126 projets d'irrigation au goutte-à-goutte

Un total de 126 projets d'irrigation par le système du goutte-à-goutte, économe en eau, seront financés dans plusieurs zones agricoles de la wilaya de M'sila, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA). L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de développement des systèmes d'irrigation économes en eau dans cette wilaya où 90% des eaux utilisées pour l'agriculture viennent de l'exploitation des ressources souterraines, a précisé M. Laâla Maâchi. La surface à irriguer au terme de ces projets est de 700 hectares, a ajouté ce responsable qui a estimé à 2.400 hectares la superficie devant être concernée en 2012 par le développement de ces systèmes d'irrigation. L'engouement observé chez les agriculteurs pour ces projets est dû à l'augmentation de 30 à 50% de l'aide publique accordée pour l'acquisition des équipements d'irrigation par le goutte-à-goutte, a ajouté M. Maâchi qui a fait état de "l'intensification des campagnes de sensibilisation à l'économie d'eau en hydraulique agricole". Plusieurs experts nationaux et internationaux qui ont séjourné au cours du dernier trimestre 2011 à M'sila avaient souligné l'importance du développement des systèmes économes d'irrigation dans cette région au climat sub-aride.

APS

TISSEMSILT, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Une étude pour développer la filière lait

La Direction des services agricoles (DSA) a indiqué qu'une étude d'évaluation des possibilités de développement de la collecte de lait cru est en cours d'élaboration à Tissemsilt.

PAR BOUZIANE MEHDI

Chercheur à l'Institut national des recherches agronomiques d'El-Harrach (Alger), le docteur Hamid Cherfaoui dirige, en collaboration avec les cadres de la DSA, cette étude qui porte sur le recensement des éleveurs disposant d'un nombre important de têtes bovines capables d'adhérer à l'activité de collecte de lait dans la wilaya. L'enquête de terrain repose principalement sur les zones disposant de grandes ressources animalières qui sont à proximité du projet du nouveau centre de collecte de lait à Sidi Mansour, dans la commune de Khemisti, à l'instar de Layoune, Tissemsilt et Ouled Bessam, souligne la DSA, expliquant à l'APS que l'étude permettra également de connaître les véritables raisons de réticence des éleveurs vis à vis de l'opération de collecte de lait et de s'enquérir des problèmes auxquels ils font face, notamment en ce qui concerne l'activité d'élevage de vaches laitières et caprin. Un plan directeur sera mis en place, une fois l'étude achevée, afin de développer la filière lait dans la wilaya, d'organiser et de promouvoir cette activité à l'avenir. Le plan prévoit l'installation d'ateliers réunissant des représentants des Directions des services agricoles, du commerce, de la petite et moyenne entreprises et de promotion des investissements, des dispositifs d'emploi, ainsi que les représentants des communes, précise l'APS, ajoutant qu'il vise à encourager les jeunes chômeurs à l'investissement dans cette filière en leur attribuant des assiettes foncières, notamment dans les zones qui enregistrent une grande expansion de l'élevage bovin. Selon la direction du secteur, cette étude ne se limitera pas à la collecte du lait de vache mais tend également à développer la collecte de lait de chèvre dans la région.

Durant l'année 2011, la production du lait de vache dans la wilaya de Tissemsilt a atteint 11.470 millions de litres, dont 133.000 litres collectés, sachant que dix producteurs et un seul groupe participent à cette activité, selon les statistiques de la Direction des services agricoles.

B. M.

GHARDAIA, CUEILLETTE DES OLIVES

13.400 quintaux prévus

Une production prévisionnelle de 13.400 quintaux d'olives est attendue dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de la campagne agricole 2011-2012, contre 9.200 quintaux réalisés l'an dernier, selon les estimations des services agricoles (DSA) de la wilaya de Ghardaïa.

La campagne oléicole 2011-2012, lancée au début du mois dernier, ciblera une superficie de 520 hectares sur une superficie globale de 1.124 ha réservée à cette culture à travers la wilaya. L'oléiculture dans la wilaya de Ghardaïa est concentrée principalement dans les communes d'El-Ménéa, Hassi-Lefhal et Guerrara, selon le responsable de la production agricole à la DSA qui s'attend à la réalisation d'un rendement moyen de 26 quintaux à l'hectare. La pratique de l'oléiculture dans la wilaya a débuté en 1999-2000, suite aux expériences menées avec succès dans quelques wilayas du Sud, particulièrement à El-Oued, signale le même responsable, ajoutant que des investisseurs s'intéressent à l'intensification de l'oléiculture, notamment dans les régions d'El-Ménéa et de Guerrara. *"L'oliveraie n'est pas gourmande en eau et peut se contenter d'un sol pauvre"*, explique le responsable de la production à la DSA, précisant, toutefois, que le *"rendement dépend fortement de l'entretien du sol, de l'arbre et de son irrigation"*.

La wilaya de Ghardaïa ambitionne de devenir un acteur majeur dans la production de l'huile d'olive à l'échelle nationale, en misant sur l'extension des superficies oléicoles par la plantation de quelque 20 millions d'oliviers à l'horizon 2014, soutiennent les responsables des services agricoles de la wilaya. La superficie totale retenue pour entreprendre les actions d'intensification du potentiel oléicole dans la wilaya de Ghardaïa est de 50.000 hectares, à un rythme moyen annuel de près de 13.000 ha/ an. L'extension programmée à l'horizon 2014 des plants d'olivier dans la wilaya est accompagnée d'un soutien financier de l'Etat estimé à près de 3 milliards de dinars. Pour concrétiser ce programme ambitieux et améliorer la performance des oliveraies, des sessions de formation au profit des agriculteurs sur l'itinéraire technique à adopter sont envisagées afin d'améliorer la production et la productivité. La wilaya de Ghardaïa dispose actuellement de deux huileries privées réalisées respectivement à Guerrara et Bounoura. Le programme de développement de l'oléiculture et l'intensification de la culture de l'olivier dans la wilaya de Ghardaïa peuvent contribuer à la création d'unités modernes de trituration de l'olive, notamment dans la région d'El-Ménéa et générer des emplois permanents, estiment les responsables de la DSA.

APS

CONSTANTINE, PRÉSERVATION DES MÉTIERS TRADITIONNELS

Nouvelles formations en passementerie

Destiné à la formation en "fetla" et en "medjboud" (des techniques traditionnelles de broderie aux fils d'or), un nouvel atelier de passementerie vient d'être créé par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Constantine, a indiqué son directeur.

PAR BOUZIANE MEHDI

Premier du genre, cet atelier *"aura pour mission d'inculquer ce savoir-faire ancestral aux jeunes, appelés à préserver et à sauvegarder les métiers traditionnels qui ne demandent qu'à être valorisés"*, a précisé M. Hacène Kacem.

Outre le second objectif qui est de *"mettre en contact, pour des échanges d'idées et d'expériences, les jeunes ayant déjà une certaine maîtrise de ce savoir-faire transmis de génération en génération"*, la CAM ambitionne aussi de *"faire sortir et connaître"* le travail que réalisent les femmes au foyer en leur offrant l'occasion de participer aux différents salons et festivals dédiés à l'artisanat, ajoute M. Kacem à l'APS.

"Nos jeunes doivent s'intéresser davantage aux métiers traditionnels pour qu'ils ne disparaissent pas totalement et ce, à travers l'organisation de formations destinées même aux maîtres-artisans afin de promouvoir et de développer leurs connaissances en la matière", soutient le directeur de la CAM, insistant sur *"la nécessité de pérenniser et de préserver le patrimoine artisanal par l'intensification de la formation et de l'apprentissage"*.

Par ailleurs, le même responsable a indiqué que plusieurs diplômés de la formation professionnelle ont exprimé le souhait d'obtenir, à l'issue de leur formation théorique et pratique, un certificat délivré par la CAM qu'ils considèrent comme un document de reconnaissance de la qualité d'artisan et qui permettra au titulaire de bénéficier d'une aide de l'Etat pour la création d'une micro-entreprise fiable par le biais de différents dispositifs d'aide à l'emploi.

B. M.

MILA, PROTECTION CIVILE

Création de quatre nouvelles unités d'intervention

Les capacités d'intervention de la Protection civile seront renforcées dès le premier trimestre de cette année dans la wilaya de Mila par la création de trois nouvelles unités à Chelghoum-Laïd, Terraï-Baïnane et Oued N'dja, a indiqué le directeur de wilaya de ce corps constitué.

Le lieutenant-colonel Abderrahmane Djelloul a précisé que l'unité de Chelghoum Laïd sera spécialisée dans les interventions liées aux risques chimiques, compte tenu de l'importance de la zone industrielle de cette ville qui abrite déjà une importante usine de détergents.

Ces nouvelles réalisations porteront le nombre d'unités de la Protection civile dans la wilaya de Mila à treize , deux à Chelghoum Laïd, deux à Téléghma, Oued Athmania, Tadjenanet, Ferdjioua, Tassaâdane-Heddada, Grarem-Gouga, Redjas et Mechira (poste avancé). Les trois nouvelles unités seront ouvertes le 1er mars prochain, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile. Une nouvelle unité principale est prévue dans ce contexte au chef-lieu de wilaya de Mila. Elle couvrira 3 hectares et répondra aux normes internationales pour abriter des sessions de formation et de recyclage.

Deux unités secondaires devront, en outre, être ouvertes à Bouhatem et Rouached, en plus d'un poste avancé au barrage de Béni Haroun, équipé de matériel de navigation et de plongée pour assurer le sauvetage sur le lac du barrage d'un volume théorique de 960 millions m3.

Le personnel de la Protection civile dans la wilaya de Mila est passé de 350 agents et officiers à 750, une hausse qui témoigne du développement de ce corps qui a bénéficié d'un montant de 17 millions de dinars destinés à l'équipement de secours au titre du budget sectoriel de la wilaya pour l'année 2011.

L'autoroute Est-Ouest sera également dotée d'un poste de secours avancé, à Oued Athmania, dans le cadre d'un programme de 22 postes à l'échelle nationale, a souligné le lieutenant-colonel Djelloul.

APS

TINDOUF

Près de 1.500 quintaux de pomme de terre récoltés

Une récolte de près de 1.500 quintaux de pomme de terre a été réalisée cette saison dans la wilaya de Tindouf sur une superficie de 10 hectares, a indiqué la Chambre d'agriculture de la wilaya.

Cette récolte, qualifiée de "bonne" par rapport à celles réalisées durant les trois dernières saisons, constitue "un facteur d'encouragement" pour les agriculteurs qui seront amenés à généraliser cette culture stratégique à travers les exploitations agricoles de la région, a indiqué le responsable de la Chambre de l'agriculture de Tindouf, M. Abderrazzak Boughenama. La première expérience de culture de pomme de terre dans la région a été menée en 2009 à la faveur d'un contrat de performance entre la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya et le ministère de tutelle, portant ensemencement de trois hectares, a souligné le même responsable. Cette production, en hausse, enregistrée cette année dans la wilaya a été possible grâce à la mise en œuvre des techniques culturales modernes et l'extension de cette activité agricole à plusieurs régions, à l'instar de la zone de Oued Mheya. Elle devra satisfaire le marché local en ce produit, a indiqué M. Boughenama. Le même responsable a estimé que la réussite de cette expérience demeure encore tributaire de la prise en charge des préoccupations des producteurs liées, notamment, aux fréquentes coupures d'électricité.

Plus de 260 micro-entreprises créées en 2011

Plus de 260 micro-entreprises ont été créées, en 2011, dans le cadre des différents dispositifs d'emploi dans la wilaya de Tindouf, selon les responsables de la direction locale de l'emploi.

Parmi ces micro-entreprises, 174 ont été créées par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ). Elles ont généré 409 emplois, a indiqué le directeur de l'emploi de la wilaya. Le même responsable a fait savoir que ces unités ont fait passer le nombre de micro-entreprises, créées depuis la mise en œuvre en 1999 de ce dispositif, à 741 entités ayant permis la création d'un total de 1.769 emplois. Le directeur de l'emploi a indiqué également que 95 micro-entreprises ont été créées par le biais de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) portant ainsi leur nombre à 205 entités créées depuis la mise en œuvre de ce dispositif à Tindouf. Ces entités économiques qui ont contribué à la résorption du chômage ont généré depuis 744 emplois au profit des jeunes de la région.

Le Dispositif d'assistance à l'insertion professionnelle (DAIP) a, pour sa part, contribué à la création de 1.551 emplois au profit des jeunes de la région, dont 680 ont été placés dans le secteur économique et 871 embauchés dans le secteur administratif. Plus de 396 emplois ont été créés l'année dernière dans la wilaya de Tindouf à la faveur des différents dispositifs d'emploi, a relevé le même responsable.

SAIDA

Réhabilitation du périmètre irrigué

Une enveloppe de 2 milliards de dinars a été allouée pour la réhabilitation du périmètre irrigué de Dayet Zraguet (Saïda) couvrant une superficie de 1.500 hectares, selon les services de la wilaya. Inscrit dans le cadre des grands projets de mise en valeur et d'irrigation agricole, ce projet prévoit de contribuer, selon la wilaya de Saïda, à créer 5.000 postes d'emploi pour les jeunes de la région et accroître les capacités productives de la wilaya qui dispose d'importants potentiels hydriques permettant la mise en valeur des terres. La wilaya de Saïda regroupe des superficies vastes en sa partie sud, dont celles des plateaux relevant des communes de Sidi Ahmed, Hassasna et Maâmouria où se situe une grande nappe phréatique dont une partie alimente le chef-lieu de la wilaya en eau potable.

Ces zones se caractérisent aussi par leur vocation pastorale. L'élevage de la race ovine dite "Deghma" est l'une des spécialités de la région en quête de valorisation, ont indiqué les mêmes services. D'autre part, d'intenses efforts ont été déployés pour augmenter les surfaces destinées au pacage passant de 400 ha en 1999 à 37.737 ha ces dernières années. Il en est de même pour la superficie agricole globale de la wilaya de Saïda. Celle-ci atteint les 308.200 ha, soit une hausse de 1.000 ha par rapport à 1999.

APS

PRÉSIDENTIELLE EN EGYPTE

Dépôt des candidatures à la mi-avril

Les candidatures à l'élection présidentielle en Egypte seront enregistrées à partir du 15 avril, a annoncé dimanche un membre du Conseil suprême des forces armées (CSFA), le général Mohsen Fangary. Les militaires, à la tête du pays depuis la chute d'Hosni Moubarak le 11 février dernier, se sont engagés à remettre le pouvoir à un président élu lors de l'élection avancée à juin prochain.

D'après Saïd el Badawi, qui dirige le parti libéral Wafd, la présidentielle pourrait avoir lieu le 20 juin. Elle serait précédée d'un référendum constitutionnel qui aurait lieu le 15 mai.

LÉGISLATIVES AU KAZAKHSTAN

Victoire du parti au pouvoir

Le parti du Président kazakh Noursoultan Nazarbaïev, Nour Otan, est sorti victorieux aux élections législatives organisées dimanche, en obtenant 80,74% des voix, selon des résultats préliminaires publiés lundi par la commission centrale électorale kazakhe. Des sondages sortie des urnes avaient déjà donné gagnant le parti au pouvoir avec 81% des voix.

Selon ces résultats, le parti Ak-Jol, présenté comme être dans l'opposition mais considéré comme proche du pouvoir, remporte 7,46% des voix, et les communistes pro-régime obtiennent 7,2%.

Au total, sept formations politiques ont participé à ces élections qui font suite à la dissolution en novembre du Majilis (chambre basse du Parlement), dans lequel ne siégeait que le parti du président Nazarbaïev.

En vertu de la nouvelle loi électorale, un minimum de deux partis entreront au Majlis après les élections. Rappelons que depuis les élections législatives de 2007, le parti Nour Otan du Président Noursoultan Nazarbaïev occupe tous les sièges à la chambre basse.

IRAK

Huit morts dans un attentat à Mossoul

Au moins huit personnes ont été tuées et quatre autres ont été blessées lundi à Mossoul dans un attentat à la voiture piégée dans un complexe résidentiel accueillant des chiites, a-t-on appris auprès de sources policières et hospitalières. Mossoul, située à 400 km au nord de Baghdad, est un ancien bastion de l'insurrection sunnite d'Al Qaïda et a été le théâtre des affrontements les plus violents dans la guerre qui a suivi l'arrivée des forces américaines en Irak en 2003.

APS

NIGERIA, POUR TENTER DE STOPPER LA FRÈVE GÉNÉRALE

Le Président annonce une baisse du prix de l'essence

Le Président nigérian, Goodluck Jonathan, a annoncé hier une baisse du prix de l'essence pour tenter de stopper une grève générale entrant dans sa deuxième semaine tandis que des soldats ont pris position dans les rues de la principale ville du pays, Lagos.

«*Compte tenu des difficultés rencontrées par les Nigérians (...), le gouvernement a approuvé une baisse du prix du carburant à 97 nairas le litre*», soit environ 30%, a déclaré M. Jonathan dans une adresse télévisée à la nation la plus peuplée et premier producteur de pétrole d'Afrique. La brusque suppression au 1er janvier des subventions des carburants a entraîné le doublement du prix de l'essence à la pompe, passé de 65 nairas le litre (0,40 dollars, 0,30 euros) à 140 nairas ou plus du jour au lendemain.

Le Président Jonathan a toutefois refusé de céder sur le fond, affirmant que *«le gouvernement allait continuer de poursuivre une déréglementation complète du secteur pétrolier»*.

Le gouvernement a justifié l'arrêt de subventions aux carburants, quelque 8 milliards de dollars, pour financer la modernisation des infrastructures du pays. Mais le doublement du prix de l'essence frappe durement une population dont la majorité vit avec moins de deux dollars par jour, provoquant la grève générale depuis le 9 janvier.

«Je demande instamment aux dirigeants syndicaux d'appeler à la fin de la grève et à la reprise du travail», a-t-il ajouté dans son discours. Les syndicats exigent un rétablissement intégral des subventions des carburants et un retour au prix de l'essence d'avant l'augmentation du 1er janvier. Lundi matin, des militaires ont mis en place des barrages aux principaux points stratégiques de Lagos, la capitale économique, pour la première fois depuis le début du mouvement.

Manifestations de rue suspendues

Ils interdisaient notamment l'accès au principal lieu des manifestations, un parc, et occupaient le terrain lui-même. Des soldats stoppaient et fouillaient des voitures. Des gens qui tentaient de gagner le parc étaient refoulés.

Le Président était resté largement silencieux au cours de la semaine écoulée qui a vu se multiplier grèves et manifestations massives, pour la plupart pacifiques mais dont certaines ont dégénéré et fait une quinzaine de morts. Il est finalement intervenu après un échec des négociations avec les syndicats ce weekend. La grève générale, suspendue ce week-end pour les négociations, ont repris hier à l'appel des confédérations syndicales. Celles-ci ont cependant demandé de ne plus manifester pour éviter des violences après avoir reçu des informations du président sur un risque de débordement. Outre les protestations sociales, le Nigeria, est aux prises avec un conflit récurrent entre chrétiens et musulmans qui a connu un regain d'acuité depuis Noël et des attentats antichrétiens revendiqués par la secte islamiste Boko Haram. Ces violences et des représailles ont depuis Noël fait une centaine de morts et quelques manifestations organisées dans le cadre de la grève générale ont donné lieu à des violences à caractère confessionnel.

Il reste à voir après l'intervention présidentielle quelle sera l'ampleur de la mobilisation sociale et si le principal syndicat du secteur pétrolier, la clé de l'économie nationale, va mettre à exécution leur menace de se joindre à le mouvement dont il est resté pour l'instant à l'écart.

R. I./J. O.

TUNISIE

Les islamistes menacent l'héritage de Bourguiba

Un an après la révolution tunisienne, les nouveaux dirigeants semblent vouloir faire table rase du passé en cherchant à effacer la mémoire du premier président de la Tunisie, Habib Bourguiba, qui avait consacré toute sa vie à se battre pour obtenir l'indépendance de son pays.

Rachid Ghanouchi, leader d'Ennahda le parti islamiste vainqueur des élections, a été jusqu'à traiter le «combattant suprême» de sioniste dans le cadre de la dialectique arabe. Il déverse sa haine sur l'homme historique alors qu'en homme de religion il sait que l'Islam est une religion de pardon. Il s'agissait pour lui de s'attaquer ouvertement à tous ceux qui se réclamaient de cet héritage bourguibien prônant la modernité et l'ouverture à l'Occident, face à l'obscurantisme et l'isolationnisme proposés par le parti Ennahda. Alors, les islamistes d'aujourd'hui le traitent de sioniste parce qu'il était pragmatique et peu dogmatique et que sa vision du monde restait réaliste. Ces critiques ignorent cependant qu'il fût le seul dirigeant arabe à accepter sur son sol, en 1982, les Palestiniens expulsés du Liban avec Yasser Arafat à leur tête. Les autres pays arabes s'étaient défilés de crainte d'héberger un invité encombrant avec des troupes possédant une capacité de nuisance dangereuse. Cependant Ghanouchi se défend en précisant que «*les craintes sur Ennahda sont absurdes. Notre société recèle une partie conservatrice et une autre moderne. L'expression politique du conservatisme, c'est l'islamisme. Vous avez des partis démocrates-chrétiens en Europe, nous avons un parti démocrate islamiste*».Les autres partis semblent pour l'instant tétanisés. Le Congrès pour la république (CPR), n'a de parti politique que le nom. Fondé en 2001 par Moncef Marzouki, il comporte aujourd'hui en son sein des courants qui vont de l'islamisme radical au progressisme laïc.

R. I.

YEMEN

Des militants d'Al Qaïda prennent le contrôle de Radda

Des militants islamistes ont hissé leur drapeau sur la citadelle de la ville de Radda, au Yémen, et ont prêté allégeance au chef d'Al Qaïda Ayman al Zahouari, rapportent lundi des habitants de cette ville située à 170 km au sud-est de la capitale Sanaa rapporte l'agence *Reuters*.

Les activistes, qui se sont emparés de la ville de 60.000 habitants située dans la province d'Al Baydah dans la nuit de samedi à dimanche, ont tué deux soldats, se sont emparés de la prison, de cinq véhicules de police et ont assiégé les locaux du gouvernement, selon les habitants. "*Al Qaïda a hissé son drapeau en haut de la citadelle*", a dit à *Reuters* un habitant joint par téléphone. "*Ses membres envahissent les faubourgs de la ville après avoir prêté allégeance à Ayman al Zahouari lors des prières de dimanche soir.*" Les islamistes se sont emparés de nombreuses villes de la province voisine d'Ayban depuis le début de l'insurrection contre le Président Ali Abdallah Saleh il y a un an.

Agences

MIDI

Page animée par Hamid ABBASSEN
E-mail : hamid.abbassen@auto-utilitaire.com

auto-utilitaire.com L'actualité des véhicules utilitaires en Algerie

MIDI LIBRE N° 1472 - Mardi 17 janvier 2012

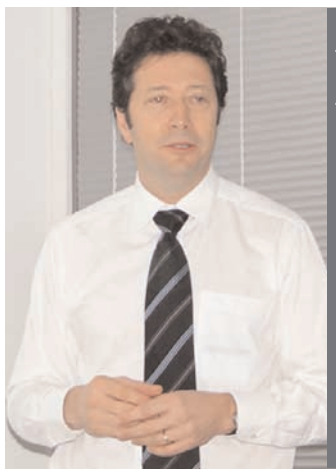

BILAN 2011
DE PEUGEOT ALGÉRIE

33.336 ventes

Page 14

VOLKSWAGEN VÉHICULES UTILITAIRES

RECORD DES VENTES MONDIALES EN 2011

La branche utilitaire de Volkswagen a affiché en 2011 une hausse de 21.4% de ses ventes mondiales. Cette performance est due à un volume des ventes jamais atteint et qui s'élève à 528.000 véhicules.

Page 12

ESSAI RENAULT LATITUDE 2.0 LITRES
DCI 150 CH, FINITION PRIVILÈGE

MISE EN CONFIANCE RÉUSSIE

Page 13

NOUVEAU PORSCHE
BOXSTER

Au plaisir des yeux

Page 12

VOLKSWAGEN VÉHICULES UTILITAIRES

Record des ventes mondiales en 2011

La branche utilitaire de Volkswagen a affiché en 2011 une hausse de 21.4% de ses ventes mondiales. Cette performance est due à un volume des ventes jamais atteint et qui s'élève à 528.000 véhicules.

Volkswagen Véhicules Utilitaires a commercialisé 528.000 véhicules utilitaires légers dans le monde en 2011, soit une hausse de 21,4% par rapport à 2010 (435.700 véhicules). *"Pour la première fois de notre histoire, nous avons passé la barre du demi-million d'utilitaires légers vendus"*, a déclaré Harald Schomburg, Membre du Directoire de Volkswagen Véhicules Utilitaires Responsable des Ventes et du Marketing. *"Nos produits continuent d'afficher une croissance à deux chiffres en Europe, sur notre marché domestique, mais également en dehors"*, a précisé M. Schomburg.

Dans le détail, l'évolution des VUL de Volkswagen est perceptible comme suit :

- La gamme Caddy a gagné 24,7% à 160.600 véhicules vendus dans le monde (contre 128.800 en 2010).
- Les ventes mondiales de la gamme T5 ont augmenté grâce aux modèles Transporter, Caravelle, Multivan et California qui ont progressé de 5,2% à 155.800 (contre 148.100 en 2010).
- Le Crafter a vu ses ventes augmenter de 5,7% à 39.600 unités (contre 37.500 en 2010).
- Le Pickup Amarok a vu ses ventes mondiales multipliées par trois pour atteindre 66.500 véhicules (contre 22.500 en 2010).
- Le Pickup Saveiro, utilitaire léger, a enregistré une hausse de 11,5% à 81.200 unités (contre 72.800 en 2010).
- Le célèbre T2, avec 25.100 unités vendues, a, quant à lui, perdu 3,6 points par rapport à l'année précédente (26.100 en 2010).

Par marché, il faut signaler le grand poids du marché de l'Europe de l'Ouest qui a augmenté de 17,9% pour la marque.

Ainsi, Volkswagen est leader du segment des VUL dans cette zone avec des ventes qui s'élèvent à 289.750 unités (contre 245.700 en 2010). La même tendance est à signaler en Europe Centrale et Orientale (+36.6% avec 36.500 ventes).

Ailleurs dans le monde, les progressions de Volkswagen Véhicules Utilitaires sont particulières, à l'image des continents Africain (+89%), Australien (+45%) et celui de la région Asie-Pacifique (+48%). En Amérique du Sud, la marque a vu ses ventes augmenter de 20,9% pour atteindre 137.400 unités, le Brésil ayant fait la différence (+14,6%), ainsi que l'Argentine (+77%).

"Ces chiffres montrent qu'en 2011, la marque a connu une croissance à deux chiffres dans la plupart des régions du monde. Nous avons aussi atteint des records sur bon nombre de marchés - en termes de ventes, mais également de parts de marché. Notre carnet de commandes est bien rempli en ce début d'année, avec des chiffres qui dépassent ceux de 2007, l'une de nos meilleures années" a précisé Harald Schomburg. *"Notre présence internationale signifie que nous sommes bien préparés à saisir les opportunités qui se présenteront en 2012, mais également à affronter les difficultés éventuelles".*

NOUVEAU PORSCHE BOXSTER

Au plaisir des yeux

Porsche vient de lâcher un lot de clichés du nouveau Boxster avec quelques détails sur ses équipements et motorisations. Contrairement aux évolutions "douces" qu'on nous offre à chaque lifting, ici les changements sont plutôt lourds. Avec le nouveau Boxster, Porsche apporte un nouveau châssis et fait allonger son empattement de 6 cm. Le constructeur allemand a nettement amélioré la stabilité du Boxster et a accru ainsi son adhérence. L'offre mécanique, pour sa part, commence par un moteur à six cylindres à injection directe et calage variable qui équipe le Boxster S. Ce 2,7 litres a gagné 10 ch (comparativement à l'offre d'entrée de gamme précédente représentée par le 2.9 litres) et s'affiche à 265 ch. Le bloc 3.4 l (toujours sur le Boxster S) passe désormais à 315 ch (+ 5 ch). Une boite à vitesse mécanique à 6 rapports y est toujours d'actualité et en option, une boite robotisée à double embrayage PDK offre 7 rapports. La consommation de carburant a globalement baissée de 15% pour afficher une moyenne de 8,2 l/100 km pour le Boxster et 8,8 l/100 km pour le Boxster S. Si ses deux modèles adoptent la transmission PDK, la consommation y plus basse (7,7 l/100 km et 8,0 l/100 km). De son côté, le style a bien été sérieusement "touché" avec l'apparition de fentes latérales plus imprégnées et des phares plus anguleux. Sur la partie arrière, un spoiler prend place pour lier solidement les deux feux arrière. L'habitacle, pour sa part, est plus sobre avec des touches assez simples et faciles d'accès. Le haut de gamme est tout de même frappant par l'excellente qualité de finition. Entièrement électrique, la capote s'ouvre plus rapidement selon Porsche. Le nouveau Porsche Boxster arrivera sur les marchés européens à la fin du premier trimestre 2012.

TOYOTA ALGÉRIE

Extension de la garantie à 3 ans ou 100.000 km

Le représentant des marques japonaises Toyota et Daihatsu en Algérie annonce en ce début d'année l'extension de la garantie sur l'ensemble de ses gammes à 3 ans ou 100.000 km au lieu des 2 ans déjà appliquée.

Toyota Algérie a choisi de souhaiter bonne année à ses clients en leur annonçant une bonne nouvelle, celle du passage de la garantie sur les modèles des gammes Toyota et Daihatsu de 2 à 3 ans ou 100.000 km.

La nouvelle donne est déjà appliquée depuis le premier janvier dernier, une opération commerciale agressive qui forcément séduira de plus en plus de clients.

AC2A / DÉMISSION DU PRÉSIDENT MOHAMED BAIRI

Nouredine Hassaim assure l'intérim

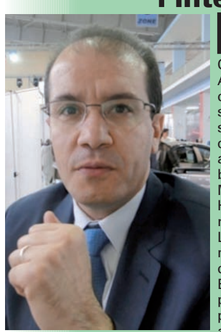

Le président de l'Association des Concessionnaires Automobiles d'Algérie a démissionné de son poste, selon un communiqué de l'AC2A qui ajoute que son bureau a désigné M. Nouredine Hassaim pour assurer son intérim.

L'AC2A vient d'annoncer la démission de M. Mohamed Bairi du poste de président qu'il occupait depuis plus de 5 ans. Ainsi, et pour assurer un déroulement normal des activités de l'AC2A, son bureau a chargé le premier vice-président M. Noureddine Hassaim d'assurer l'intérim de la présidence de l'Association et ce, jusqu'à la tenue d'une assemblée générale élective.

Aussi, M. Sefiane Hasnaoui, membre fondateur de l'AC2A, a été désigné comme vice-président durant la période d'intérim. Pour sa part, M. Abderrezak Lachachi a été désigné pour occuper la fonction de directeur exécutif de l'Association sur proposition de M. Hassaim.

ESSAI RENAULT LATITUDE 2.0 LITRES DCI 150 CH, FINITION PRIVILÈGE

Mise en confiance réussie

Dévoilée en première mondiale en Algérie lors d'une soirée organisée à l'hôtel Sheraton d'Alger en tout début de l'année passée, la nouvelle berline de luxe Renault Latitude fait toujours parler d'elle.

Premier marché à l'international à commercialiser la Latitude, Renault Algérie revient dans le segment du haut de gamme avec une offre puissante et de qualité supérieure dans le but de glaner quelques parts du marché et se mettre au diapason des berlines de Volkswagen et autre Peugeot.

Possédant des proportions équilibrées et des dimensions généreuses, la face avant de la Renault Latitude exprime la puissance alors que le dessin arrière respire robustesse et dynamisme. Renault Latitude marie présence et élégance, développée sur des bases techniques reconnues pour leur fiabilité et leur efficacité. Avec ses dimensions extérieures généreuses (4,897 m de longueur, 1,832 m de largeur et 1,483 m de hauteur), Renault Latitude se situe dans le segment des grandes berlines statutaires. Sa silhouette bien élégante et racée est soulignée par des éléments chromés dont la grande arche qui encadre la surface vitrée. A l'avant, la nouvelle venue dans la gamme Renault Algérie se distingue par des projecteurs bi-xénon adaptatifs et directionnels qui dessinent les contours marqués de la calandre chromée.

Le style résolument moderne du véhicule se retrouve dans la signature lumineuse arrière, utilisant la technologie LED en complément de l'éclairage traditionnel. Sous le bandeau chromé révélant le nom de Renault Latitude, l'ouverture de malle est également généreuse. A l'intérieur, les cinq occupants du véhicule pourront voyager en toute quiétude. De l'espace, il y en a à revendre tellement l'intérieur de ce véhicule est spacieux, et le coffre vous permet de disposer vos bagages avec aisance et simplicité. Les espaces de rangement et autres porte-gobelets sont également multiples. La montée en gamme est également bien visible grâce à la présence de nombreux éléments chromés comme les poignées des portes, le cerclage des compteurs, le pommeau du levier de vitesse ou encore la disponibilité d'une sellerie.

A l'ouverture des portières, l'instrumentation rétro éclairée accueille le conducteur selon un allumage progressif. A l'intérieur, habitabilité et richesse des équipements sont au programme. La planche de bord respire le luxe : matériaux de qualité et équilibre des lignes soulignés par les courbes horizontales de la partie supérieure et le prolongement vertical de la console centrale. Les commandes nécessaires à la conduite et à la vie à bord tombent sous la main. Elles se concentrent autour du volant et sur une large console. Une attention toute particulière a été portée à la détente et au calme à bord, propice à une conduite sereine et appliquée.

Le conducteur dispose de fonctionnalités aussi originales qu'utiles. Equipée du train avant de la Laguna et d'un autre arrière de la Tinea, les irrégularités de la route sont de notre point de vue bien filtrées. Et c'est sur route à grande circulation et autoroute que la nouvelle coqueluche de la marque au losange vous fait vibrer.

Le véhicule doté d'une motorisation de 2.0 litres DCI de 150 ch, associé à une boîte de vitesse manuelle à 6 rapports, s'est comporté d'une manière excellente. Nous avons pu pousser le véhicule, lors de notre périple d'essais, à ses limites sans toutefois perdre en confort ou en suspension. La Latitude avale le bitume sans le moindre souci et les accélérations du moteur nous procurent des sensations fortes.

La nouvelle venue de la marque au losange demeure une offre intéressante pour les amoureux du raffinement, du confort et de la puissance. La finition Privilège est équipée, entre autres, de la climatisation régulée tri-zone, le purificateur d'air et le rétroviseur intérieur. Ce modèle contient également l'aide au parking, la sellerie cuir, le toit ouvrant panoramique, les sièges avant électriques chauffants mais surtout Relax à mémoire pour le conducteur et manuel pour le passager.

A ces équipements s'ajoutent la carte d'accès et de démarrage mains libres avec fermeture à l'éloignement, la radio 3D Sound by Arkamys avec des baffles Bose Premium, la téléphonie Bluetooth et la connexion numérique « Plug & Music ». Renault ne ménage pas les efforts avec la sécurité dés lors que cette Latitude est dotée, pour la sécurité active, du système de freinage largement dimensionné et endurant, équipé de l'ABS/EBD de série.

La sécurité passive présente un habitacle conçu comme une cellule de survie pour tous ses occupants. Jusqu'à 6 airbags adaptatifs sont associés à des systèmes de retenue des passagers avec prétensionneurs-limiteurs d'effort. Renault Latitude bénéficie également du système à double capteur de choc latéral et d'airbags latéraux à double chambre permettant des pressions différenciées entre le thorax et le bassin. De quoi rouler en toute sécurité.

Page animée par Hamid ABBASSEN
E-mail : hamid.abbassen@auto-utilitaire.com
MIDI LIBRE N° 1472 - Mardi 17 janvier 2012

auto-utilitaire.com L'actualité des véhicules utilitaires en Algerie

BILAN 2011 DE PEUGEOT ALGÉRIE

33.336 ventes

Peugeot Algérie pulvérise son record des ventes en réalisant une performance historique durant l'exercice 2011. Les efforts consentis dans le développement de la marque sur le marché local ont donné des résultats probants.

Avec 33.336 véhicules vendus en 2011, soit une croissance de 46%, *«Peugeot Algérie réalise sa plus belle performance. Ainsi, Peugeot a vendu 10.498 unités de plus que 2010 (22.838 ventes) dans un marché qui a cumulé 301.395 véhicules écoulés (+32,1%) »*, a déclaré Pierre Foret, directeur général de Peugeot Algérie lors de la conférence de presse où il a présenté le bilan de la marque au Lion.

Selon le conférencier, cette réussite a été rendue possible notamment par le succès inaltérable de la 207, star du segment B algérien, qui, avec 15.445 ventes, a pulvérisé son record de 2010 et signant 63% de progression, grâce notamment à des séries spéciales très appréciées (Fennec, Oxygo, Sportium..)

Les très bons résultats de la «petite sœur» de la 207, la 206+, avec 3.355 ventes, affiche également une très belle progression de 54%. Le lancement réussi de la 508 en mai 2011 et de la 308 restylée en juillet 2011 leur ont valu la deuxième place de leur segment en quelques mois à peine, avec respectivement 253 et 3.515 ventes en 2011.

Ce qui est certain aussi, Peugeot Algérie amorcera une nouvelle politique afin de booster les ventes de ses deux modèles à 4 chiffres le 3008 et le 5008 pour gagner en volume de vente.

Le dynamisme des ventes chez Peugeot Algérie s'est ressenti encore plus sur le segment des véhicules utilitaires légers avec +52% de croissance en 2011, porté notamment par le succès du Partner (+157% avec 1.069 ventes) et du Boxer tôlé (+85% avec 1175 fourgon écoulés). Quant à l'Expert VU, Peugeot a mis sur le marché 654 unités avec un bon de 53%.

Pour ce qui est des véhicules utilitaires carrossés, le patron de la marque au Lion en Algérie affiche une totale satisfaction et annonce plusieurs surprises pour les mois à venir, de nouvelles déclinaisons seront mises sur le marché afin de se rapprocher encore plus des clients et répondre aux besoins des utilisateurs.

Répondant à une question sur la qualité des véhicules Peugeot vendus sur le marché local, le conférencier précisera que *«les véhicules Peugeot commercialisés en Algérie sont bien meilleurs que ceux vendus en France car les modèles destinés à ce marché sont adaptés aux spécificités algériennes. Il faut aussi noter que tous les modèles sont produits en Hexagone à part le Partner Origin produit en Turquie et le nouveau Partner en Espagne»*, avait déclaré M. Foret.

Sur le chapitre de l'activité pièces de rechange, Peugeot Algérie a importé pas moins de 3 millions d'articles en 2011, et avec son réseau de distributeurs, la filiale du Lion a réalisé un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de dinars pour l'exercice 2011, ce qui représente une progression de 30,2% par rapport à 2010. Cette progression a permis à Peugeot de bondir à 60% du taux de satisfaction et de livraison de pièces contre 30% à fin 2010. Une performance qui a poussé Peugeot Algérie à réfléchir à une nouvelle zone de stockage pièce d'une capacité de 10.000 m2 couvertes. Cette performance est le résultat de l'application, par le réseau, d'une politique commerciale orientée selon 5 axes, à savoir l'ouverture de nouveaux Peugeot Rapide, le développement de l'activité carrosserie, la participation aux formations technico-commerciales visant à offrir un service après-vente de qualité, le développement de la vente itinérante, la maîtrise de la tarification PR et, enfin, l'amélioration de la disponibilité des pièces de rechange Peugeot.

En parallèle, rappelant que Peugeot Algérie assiste les pouvoirs publics dans leurs difficiles actions de lutte continue contre la contrefaçon.

Pour le développement réseau, en 2012, Peugeot Algérie poursuit son programme avec l'inauguration au 1er trimestre 2012 de la nouvelle succursale Peugeot Algérie à Oued Smar. Ce nouveau site permettra à la marque d'accompagner les ambitions d'amélioration de la qualité de Service. La marque se dotera de 6 nouvelles Blue Box dans 6 nouvelles wilayas, à savoir Biskra, El-Oued, Aïn Beïda (Oum El-Bouaghi), Djelfa, Ouargla et Bordj Bou Arreridj. A la fin 2012, le réseau Peugeot comptera 41 points de ventes en Algérie.

Par ailleurs, Peugeot qui est une société citoyenne continuera son partenariat dans le domaine sportif avec la Fédération Algérienne de Football et IR Boufarik (Association Handisport) et sera toujours aux côtés de l'association El Baraka pour la prévention routière. Pour rappel, Peugeot Algérie s'est associée en 2010 à l'Association El-Baraka pour les handicapés moteurs afin d'appuyer celle-ci dans son action permanente pour la prévention routière et la sensibilisation des citoyens sur les dangers de la route.

Dans un autre registre, le boss de Peugeot Algérie regrettera cependant la prolifération des revendeurs qui *«perturbent réellement nos ventes. Ces revendeurs sont des commerciaux dont le souci est de vendre sans se donner la peine de proposer le SAV. Ils créent la pénurie et spéculent pour vendre plus cher les véhicules et cela devient perturbant. Aujourd'hui, lutter contre ce phénomène est l'une de nos préoccupations»*. Et il a ajouté qu'il est *«devenu difficile de les détecter avec les subterfuges employés pour contourner les règlements, les ventes aux revendeurs représentent entre 25 et 30% de nos ventes globales»*.

Peugeot Algérie annonce avoir lancé en 2011 une nouvelle offre de service destinée aux professionnels nommée «Peugeot Professionnel Entreprises PPE». A travers cette nouveauté, Peugeot Algérie ambitionne d'accroître la visibilité du portefeuille produits et services de la filiale.

Dans le détail et pour atteindre cet objectif, Peugeot Algérie a adopté une démarche en trois points essentiels : La création d'un pôle destiné aux clients de l'entreprise, un mode de fonctionnement en réseau et la création d'une marque spécifique B2B : Peugeot Professionnel.

Pour développer un tel projet, Peugeot Algérie table sur un programme qui passe par l'instauration de quatre centres pilotes Peugeot Professionnel répondant obligatoirement aux standards et aux normes du programme.

Il est indiqué, par ailleurs, que quatre distributeurs signeront dans les jours à venir leur contrat CCP (Contrat Peugeot Professionnel) en l'occurrence : La succursale (Alger), Sénia (Oran), AGS (Alger) et Tolba (Blida).

Les nouveautés de Peugeot pour 2012

Peugeot Algérie s'achemine vers une année 2012 extrêmement chargée avec l'arrivée de plusieurs nouveautés en Algérie.

La plus "grosse" nouveauté chez Peugeot est l'arrivée du nouveau 4008 prévu pour le printemps prochain, très probablement pour le Salon de l'automobile d'Alger.

La Peugeot 4008 sera lancée en Algérie en versions 4x4 et 4x2. Il proposera une offre mécanique composée de trois moteurs. A son lancement au printemps, la Peugeot 4008 sera proposée avec un seul bloc moteur, le 2.0 essence dont la puissance est de 150 ch (198 Nm).

En été 2012, un premier moteur diesel fera son entrée en lice, avec l'arrivée du 1.6 HDI FAP de 112 ch avec Overboost (280 Nm) avant qu'un nouveau bloc diesel le rejoigne en hiver 2013. Il s'agit du 1.8 HDI FAP de 300 Nm.

Pour sa part, la Peugeot 208 attendue au Salon de l'automobile d'Alger (en deuxième mondiale après celle du salon de Genève), aucune indication précise ne nous a été donnée concernant les moteurs retenus pour le marché algérien. Tout de même, M.Pierre Foret, nouveau directeur générale de Peugeot Algérie, a annoncé aujourd'hui à Alger que l'offre moteurs de la 208 tournera autour de moteurs essence dont la puissance variera entre 68 et 156 ch et diesel avec des puissances allant de 70 à 115 ch. Enfin, la petite citadine 107 apporte, elle aussi, sa surprise puisque M. Foret nous annonce un moteur e-HDI sur cette belle citadine.

CONCERT-ÉVÉNEMENT À ALGER

Word musique avec Boubacar Traoré

L'institut français d'Alger organise un concert-événement, jeudi 19 janvier de 19 h à 21 h, avec le légendaire Boubacar Traoré au Centre culturel français d'Alger.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Boubacar Traoré porte en lui toutes les beautés du blues africain. Parmi les trésors de la musique mandingue, ce diamant possède l'éclat noir d'une exceptionnelle pureté. Aucune autre voix que celle de "Kar Kar" - celui qui sait dribbler, surnom donné par ses amis, amateurs comme lui de football, ne mêle avec une authenticité aussi émouvante les limons du fleuve Niger à ceux du Mississipi. Son jeu de guitare autodidacte, unique, inimitable, doit beaucoup à la kora dont il s'est inspiré. Mais on y trouve des couleurs et un phrasé qui rappellent ceux des grands bluesmen noirs américains du Sud profond : Blind Willie McTell, Robert Johnson, Muddy Waters... Boubacar Traoré : chant – guitare ; Demba Camara : percussion ; Vincent Bucher : harmonica. Boubacar Traoré né en 1942 à Kayes, au Mali, est un chanteur renommé, guitariste et compositeur de chansons. Il est surnommé "Kar Kar" (casser-casser), en référence au dribble du football qu'il pratique assidûment et avec un certain talent pendant sa jeunesse. Il est apparu dans les années 60.

Il était une vedette au Mali et un symbole du pays nouvellement indépendant. Ses chansons, très populaires, chantent l'avènement du Mali indépendant et de son président, Modibo Keita. Cependant, il n'a effectué aucun enregistrement, et comme il n'y avait aucune redevance payée aux musiciens, il reste très pauvre et a dû travailler pour joindre les deux bouts.

Lorsque Modibo Keita est renversé par Moussa Traoré en 68, Boubacar Traoré, considéré comme un artiste du régime précédent, va disparaitre des ondes. Sa popularité s'étiole, jusqu'à son retour surprise à la télévision en 1987, alors que tout le monde le croyait mort. Après la mort en couches de sa femme en 1989, il émigre en France et effectue des travaux dans la construction pour subvenir aux besoins de ses six enfants. A ce moment-là, un producteur britannique découvre une bande de ses enregistrements radio à Bamako, se met à sa recherche en France et lui fait signer un contrat. Son premier album, Mariama, sort en 1990. Depuis lors, Traoré connait la popularité internationale, voyageant de l'Europe à l'Afrique et en Amérique du Nord. Boubacar Traoré était le sujet en 2001 du film *Je chanterai pour toi* de Jacques Sarasin, sorti en DVD en 2005 et du livre *Mali Blues* de Lieve Joris, aux éditions Actes Sud. Boubacar Traoré est un de ces hommes solides qui reflètent l'histoire d'un pays, les espoirs et les désespoirs d'un peuple. Quelle grâce qu'il ait gardé sa voix, et qu'une chanson comme *Soundiata*, qui a fait rêver toute une génération, soit enfin enregistrée.

"*Quelle chance de retrouver cet enfant de l'indépendance malienne muri et, malgré toutes ses mésaventures, proche des petits plaisirs de la vie. Pas de Mercedes ni de villa aux lustres dorés pour ce bluesman malien, mais une mobylette et une concession dans les collines de Bamako où il vit avec les enfants de Pierrette et où, le soir, il prend sa guitare et chante sur le monde qui l'entoure.*" Lieve Joris.

K. H.

MILA

Nouveaux classements de sites archéologiques

La Direction de la culture de la wilaya de Mila a proposé à la commission de wilaya des biens culturels le classement de plusieurs sites archéologiques "d'importance prioritaire" en vue de les soumettre à la commission nationale, a indiqué dimanche le responsable du secteur.

Selon le directeur de la culture de la wilaya, Mohamed Zetili, il s'agit de la mosaïque de Sidi-Zerrouk, dans la commune de Rouached, des thermes romains de Beni-Guecha, où seront prochainement entrepris des travaux de restauration, des vestiges de Mechta-Lebaâla (près d'Oued Athmania), et du mur byzantin et de Aïn El Bled, au cúur du vieux Mila. La wilaya, riche en vestiges archéologiques, compte un total de 70 sites pouvant être classés pour être protégés et bénéficier de travaux de restauration, a estimé le responsable de la Culture de Mila. Il existe à Mila plusieurs sites déjà classés, notamment la mosquée de Sidi-Ghanem, le palais de l'Agha et les thermes d'Oued Athmania. L'on compte obtenir dans cette wilaya le classement de 6 à 8 sites par an, a affirmé M. Zetili.

Le même responsable a par ailleurs révélé qu'une étude portant sur l'élaboration d'un *"plan permanent de protection et de restauration du vieux Mila*" vient d'être lancée, en application d'un décret exécutif datant du 27 novembre 2009 portant création d'un secteur protégé dans cette ville.

L'étude porte sur un secteur protégé de 38 hectares dans l'ancien tissu urbain, y compris les espaces verts. Elle donnera lieu à l'identification, l'analyse historique et topologique des lieux, selon la même source.

Des travaux "d'urgence" pour le confortement de la mosquée de Sidi Ghanem se poursuivent, rappelle-t-on. L'on pense qu'il s'agit de la première mosquée d'Algérie, construite en l'an 59 de l'hégire par le compagnon du prophète Abou El Mouhadjer Dinar.

Le Palais de l'Agha qui couvre à Ferdjioua 800 m² de surface bâtie est également en cours de restauration, a ajouté le directeur de la culture.

APS

«ENNAOURA» DE KAMEL BOUAKAZ

Un one man show époustouflant

Ennaoura (Le manège), un one man show de Kamel Bouakez fustigeant la bureaucratie et ses méandres, a été présenté samedi soir au Centre culturel algérien à Paris devant un public en phase avec un comédien à l'humour et au sarcasme à vous couper le souffle.

Durant presque deux heures de temps, l'humoriste pose la question de savoir si le fait d'être victime de la bureaucratie est un crime en soi et si l'on peut en faire les frais et être traduit devant la justice. Le show est en fait un flash-back montrant, au tout début, un prévenu à la barre répondant du grief retenu contre lui. Kadour, fellah de son état, venait de commettre l'irréparable : gifler le directeur d'une entreprise nationale de canalisations en plastique qui refusait de le doter d'une pompe à eau, un moyen indispensable pour perpétuer un métier qu'il a hérité de son père et sans lequel toutes ses cultures seraient compromises. Avant de se retrouver nez-à-nez avec ce responsable, l'infortuné est allé de bureau en bureau pour régler son problème, mais rien n'y fit. Son comble : avoir débarqué dans une entreprise fantôme ou seuls des énergumènes s'affairent à mener campagne en perspective des élections syndicales. Par malchance, il "atterrit" sur une cohorte d'opportunistes. Sa requête ne trouvera pas d'entendeur. Ni responsable, ni directeur, ni employé ne lui tendront l'oreille. Il sera plutôt chassé par les agents de sécurité, avant d'être traduit devant la justice pour avoir pénétré dans une société sans rendez-vous et giflé son directeur. Appelé à répondre de son acte, il raconte comment il a fait les frais de la bureaucratie, de la cupidité de responsables, de l'incivisme des uns et de la volte-face de syndicalistes. Et comme pour justifier son acte, du reste condamnable, Kadour finit par suggérer au président de la cour de mettre un tribunal dans chaque entreprise avant de juger tout justiciable à A la fin du spectacle, Kamel Bouakaz a eu droit à un standing-ovation. "*C'est la troisième fois que je me produis au CCA. C'est une immense joie de jouer devant un public connaisseur, qui veut toujours, à travers ses artistes, garder le fil avec le pays en dépit de la géographie*", a-t-il confié à l'APS. Avant le one man show, l'assistance nombreuse du CCA a été gratifiée d'un récital poétique signé Yacine Ouabed. Dans un arabe dialectal, le ciseleur des mots a rendu hommage à sa Casbah natale, à son passé révolutionnaire et à la bonhomie de ses habitants. La femme, l'espoir, l'amour et la tendresse maternelle ont été les autres thèmes traités par l'aède qui a eu une pensée toute particulière à son ami Kamel Messaoudi, chanteur de chaâbi, décédé le 10 décembre 1998 dans un accident de la circulation à l'âge de 37 ans.

Maniant le verbe dès son jeune âge, Ouabed est connu pour être le parolier de feu Messaoudi. Le poète n'avait que 24 ans lorsqu'il écrit sa fameuse *Ya hasra Alik ya denya*, chantée en 1994 par l'auteur de l'inoubliable *Echamaa* .

APS

ACCUSÉ
levez-vous !

AGRESSION

Des oignons… aveuglants !

On savait que les oignons déclenchaient des poussées lacrymales lorsqu'on les épluche mais on ignorait qu'ils étaient dangereux au point de provoquer la perte d'un œil.

PAR KAMEL AZIOUALI

C'est pourtant ce qui est arrivé récemment à un citoyen en s'approchant plus qu'il ne fallait d'un étal d'oignons, au marché de Réghaïa. Au moment où Moussa, la quarantaine bien entamée, allait sortir de la maison avec son filet pour les courses, sa femme accourut :
- Moussa ! Attends, attends...
- Oui ? Qu'y a-t-il ?
- Tu vas au marché n'est-ce pas ?
- Tu crois que je vais aller jouer au tennis ? Bien sûr que je vais au marché.
- N'oublie pas les oignons…
- Oui, je sais… les oignons, les pommes de terre, les carottes, les cardes… tu n'as pas besoin de le dire. C'est toujours ce que nous achetons…
- C'est vrai… en réalité, je voulais te demander d'acheter de petits oignons… Ils ont meilleur goût quand on les mange crus avec le couscous… Toi aussi tu aimes les oignons avec le couscous…
- Non, Zakia… j'aime le couscous avec les oignons. C'est très différent. Et en ce qui me concerne qu'il soit gros ou petit, un oignon reste un oignon. C'est toi qui aimes les petits oignons… pourquoi tu ne l'avoues pas ?
Le visage de la jeune épouse s'assombrit.
- Heureusement que je n'ai demandé que des petits oignons… Qu'est-ce que ce serait si j'avais demandé un peu de viande ?
Moussa toisa sa femme et demeura un moment silencieux.
- Ya bent ennass… combien de fois t'ai-je demandé de ne pas me tenir des propos déplacés au moment où je m'apprête à sortir ? Tu crois que moi je n'ai pas envie d'une belle côtelette avec de la moutarde ? Ou des merguez avec des frites ? Ou une tranche de foie avec de la purée ?
Zakia préféra disparaître parce qu'elle savait que lorsque son mari énumérait ainsi les plats qu'il voudrait manger c'est qu'il était sur le point d'exploser comme une cocotte-minute. Voyant que sa femme avait tourné les talons, Moussa se tut, s'essuya le visage comme pour effacer toute trace des mauvaises idées qui l'avaient effleuré et referma la porte derrière lui.
Le marché de Réghaïa est réputé pour être un allié des petites bourses ; c'est pourquoi il y a toujours un monde fou. Moussa aperçut une camionnette bourrée d'oignons et il s'en approcha. Il parcourut des yeux la montagne d'oignons et il s'aperçut qu'il y avait des petits oignons et des gros. Il se gratta la tête et se mit à réfléchir. Le marchand, un homme d'une cinquantaine d'années, lui lança :
- Combien de kilos je te donne ?
Au lieu de commander Moussa fit part de sa réflexion au marchand :
- Moi à ta place, je mettrai les petits oignons d'un côté et les gros de l'autre.
- Tu es venu pour acheter ou pour me donner des conseils ? répliqua l'autre d'une voix où se devinait un mélange de contrariété et de nervosité à fleur de peau.
- Je suis venu pour acheter deux kilos d'oignons mais je veux des petits
- Très bien…
L'homme mis des oignons sur l'un des plateaux de la balance et Moussa constate qu'il y avait plus de gros que de petits.
- Ah ! non… je veux des petits, intervint Moussa qui se mit à enlever les gros oignons.
Le marchand le regarda de travers.
- Que fais-tu ?
- J'enlève les gros oignons ! je veux des petits !
- Mais où est la différence ?
- S'il n'y pas de différence entre les petits et les gros, qu'est-ce qui t'empêche de me donner des petits ?
- Si tous les clients étaient comme toi, le commerce mourrait.
- Si tous les clients étaient comme moi, effectivement les commerçants comme toi n'existeraient pas, répliqua Moussa hors de lui.
- Qu'est-ce que tu dis ? hurla le commerçant qui saisit Moussa par son col avant de lui donner un coup de tête qui lui ouvrit l'arcade sourcilière. Moussa hurla. Avec une main il se cacha le visage et avec l'autre, il se saisit un gros oignon avec lequel il frappa le commerçant. Celui-ci sauta sur lui et se mit à le rouer de coups. Des gens intervinrent et des agents de police arrivèrent presqu'aussitôt. Le commerçant fut emmené au poste de police et Moussa à l'hôpital. La blessure du malheureux était si grave qu'il fut emmené à Alger. Malgré les efforts des médecins il leur fut impossible de sauver l'œil blessé.
Plusieurs fois, le commerçant se rendit chez Moussa dans le but de lui demander de lui pardonner et de ne pas le traîner en justice mais jamais il ne fut autorisé à entrer à la maison.
Il y a quelques jours, la cour de Boumerdès a rendu son verdict : le commerçant a été condamné à cinq ans de prison ferme et à payer 80 millions de centimes de dédommagements.
Très chèrement payé pour quelques petits oignons… Surtout pour Moussa qui n'a plus qu'un seul œil pour se lamenter sur ce qui lui est arrivé.

K. A.

QUAND ON IGNORE LES VERTUS DU SILENCE

Une discussion qui se termine à l'hôpital

Nos parents et grands-parents nous ont toujours conseillé de n'ouvrir la bouche que lorsqu'on a vraiment quelque chose à dire. Sinon les propos que l'on tiendrait pourraient provoquer des situations aux conséquences insoupçonnables.
C'est ce qui s'est passé récemment dans un quartier populaire d'Alger. Alors qu'il faisait très froid, un groupe de jeunes gens s'était installé sous la lumière d'un réverbère, échangeant des propos sur des sujets divers. Les sujets abordés avaient un rapport avec le cours de l'euro, les métiers qui rapportent le plus, ce qu'il faut faire pour avoir le visa, le mariage alors qu'on est sans le sou et puis c'est tout naturellement que le débat bifurqua vers le football. Et Ahmed qui se voulait plus intelligent et plus conscient que ses amis s'exclama :
- Allez, les gars, changez de discussion… il n'y a plus de football. C'est devenu un sport pour tarés ! Moi, je ne regarde plus de match depuis la dernière Coupe du monde… Vous vous rendez compte de la catastrophe ? Ils vivent en Europe, on les paye en euros et ils sont incapables de gagner un match ? Moi, si on me donne juste un emploi stable avec 15.000 DA par mois, je jouerai mieux qu'eux !
- Tu vas jouer mieux qu'eux, toi ? intervint Ali. Avec ta chique, tes cigarettes et tes gobelets de café ?
- Arrête, Ali ! Quand je dis que je jouerai mieux qu'eux, c'est juste une façon de parler… une image… je voulais dire que n'importe quel joueur local se débrouillerait mieux que ces professionnels… Ce n'est pas moi qui vais jouer, espèce de taré ! Moi, ça y est ! Je suis fini ! Je n'ai que 26 ans et mes poumons sont aussi vieux que ceux d'un vieux de 90 ans !
Ali se leva et se planta devant Ahmed :
- Retire ce que tu as dit !
- Qu'est-ce que j'ai dit ?
- Tu viens de dire que je suis un taré !
- Je ne le retire pas !
- Pourquoi ?
- Parce que je suis certain que tu es un taré ! Tout comme moi. Sinon à l'heure qu'il est, nous serions chez nous en train de dormir pour pouvoir nous lever demain de bonne heure et nous rendre à notre travail.
- Je suis chômeur, c'est vrai, mais je ne suis pas taré !
- Je te jure que tu l'es ! Pourquoi n'as-tu pas obtenu ton bac ? Allez écarte-toi de ma vue …
Ali savait qu'Ahmed était plus fort que lui, alors il se dit que pour le corriger il devait user de la surprise. Et puis la correction devrait être spectaculaire. Pour qu'il n'ait plus envie de l'insulter en public.
Il s'éloigna du groupe pour revenir trente secondes plus tard avec un sabre.
Les autres jeunes se mirent à hurler :
- Maudis Satan Ali ! maudis Satan !
Mais Ali n'écoutait plus que la voix de son amour-propre qu'il voulait venger. Ahmed se leva mais c'était juste pour hurler de douleur. Le sabre d'Ali lui avait déchiré ses vêtements et labouré le ventre.
Le reste de la nuit il le passa à l'hôpital.
Il y a quelques jours, le tribunal de Bir Mourad-Raïs a requis contre Ali trois ans de prise ferme et 20 millions de centimes d'amende.
Encore un sujet de discussions pour le groupe de jeunes : comment payer 20 millions d'amende lorsqu'on est au chômage…

K. A.

HANDBALL- CAN 2012

Les Verts sans aucun mal

Les deux sélections algériennes messieurs et dames se sont imposées facilement devant respectivement la Côte-d'Ivoire (34 -20) et le Maroc (31-7) et se qualifier sans aucun mal pour les quarts de finales de la 20e édition du championnat d'Afrique des nations qui se déroule du 10 au 20 janvier au Maroc.

PAR MOURAD SALHI

La sélection nationale messieurs qui devait rencontrer hier soir à 21h00 son homologue égyptienne dans un match sous forme d'une finale pour la première place du groupe B, est bien partie pour jouer le titre de cette édition. Vainqueurs de la 4e journée face aux Ivoiriens, les poulains de Salah Bouchkeriou ne devraient pas éprouver beaucoup de difficultés en quarts de finale prévus aujourd'hui à la salle Ibn Yacine, puisque leur adversaire ne sera pas la Tunisie, l'autre prétendant au titre. Elle occupe la deuxième place de son groupe après sa quatrième victoire de rang. La sélection algérienne, même si elle perd contre l'Égypte, aura comme adversaire au prochain tour, le troisième du groupe A, et ce sera fort probablement la République démocratique du Congo qui devait donner la réplique hier à la Tunisie. En tous cas, les Verts sont déterminés à aller le plus loin possible dans cette compétition qualificative aux Jeux olympiques de Londres et le championnat du monde en Espagne. Les trois premiers, rappelons-le, se qualifieront directement pour le championnat du monde prévu du 13 au 17 janvier 2013 à Barcelone. Celui qui remportera le titre se qualifiera directement pour les Jeux olympiques alors que le finaliste participera à un tournoi de qualification du 6 au 8 avril 2012 au Danemark. Dans le groupe B, la Côte- d'Ivoire et le Burkina-Faso qui n'ont gagné aucun match, sont éliminés définitivement de la course, alors que dans le groupe A, la quatrième place devrait se jouer entre le Sénégal et le Congo.

Le bon coup a été réalisé par les dames de Mourad Ait Ouarab qui ont atomisé les Marocaines sur un score sans appel de 31 à 7. L'arrivée de Nabila Tizi qui évolue à Besançon en France, était certainement un plus pour l'équipe algérienne puisque elle a marqué une dizaine de buts. Dominant son adversaire du jour, l'équipe dirigée par Ait Ouarab devait rencontrer hier le Congo Brazzaville. Après une défaite face aux Tunisiennes, les camarades de Leila Saadoune rectifient le tir et gagnent le reste des matches et se qualifient pour les quart de finales prévus demain à la salle Sallé. La sélection algérienne qui vise, selon le coach national, les demi-finales, aura une bonne carte à jouer. Les quatre premières places sont qualificatives directement pour le championnat du monde prévu en décembre 2013 en Serbie alors que le champion d'Afrique représentera le continent aux Jeux olympiques de Londres, tandis que le finaliste disputera un tournoi de qualification en Russie du 25 au 27 mai.

M. S.

CYCLISME- TOUR D'ALGÉRIE-2012

Le parcours officiellement dévoilé

Le parcours du Tour d'Algérie 2012 de cyclisme, prévu du 10 au 14 mars, a été officiellement dévoilé à l'APS dimanche par le directeur de l'organisation, M. Rabah Ouchaoua.

Le parcours adopté pour cette édition comprendra seulement une partie des wilayas de l'Ouest algérien où les coureurs vont prendre le départ d'Alger (commune de Kouba) vers Aïn Defla, avant de passer par Chlef, Relizane, Mostaganem, Oran et Sidi Bel-Abbes. Les organisateurs, qui s'attendent à la réussite de cette manifestation, estiment que le Tour d'Algérie 2012 prendra, cette saison, une dimension internationale, notamment avec la finalisation de l'autoroute Est-Ouest. En plus de l'équipe olympique d'Algérie et des équipes affiliées aux ligues, à l'instar du GS Pétroliers, Ain-Benian et Vélo Club des Grands Vents (VCGCV), le Tour d'Algérie 2012 verra la participation des équipes représentant le monde arabe et des formations européennes. *"La réussite du Tour d'Algérie 2011 a suscité une volonté de participation de la part de certains pays à l'instar de l'Allemagne, la Turquie ou la Pologne, qui ont confirmé leur présence au Tour 2012"*, a déclaré à l'APS, Rabah Ouchaoua.

L'édition précédente remportée par Azeddine Laagab du GS Pétroliers, a vu la participation des sélections nationales de Tunisie, du Maroc, de l'Erythrée, de l'équipe Didelot (France), du club GCT (Hollande) aux côtés de la sélection algérienne espoirs, l'équipe continentale de la Ville d'Alger, Ain Benian, et de la sélection nationale inter-ligue. *"Les conditions de la tenue d'une telle compétition internationale sont réunies. La réussite du Tour d'Algérie 2012 restera toujours l'affaire de tous. L'Algérie dispose de tous les atouts, pour en faire, à long terme, un évènement planétaire"*, a-t-il conclu.

NOUREDDINE ZEKRI

«Je déposerai plainte à la FIFA contre le MCA et l'ESS»

Noureddine Zekri, l'ex-entraîneur du MC Alger et de l'ES Sétif (Ligue une Algérie), a annoncé qu'il va "déposer plainte auprès de la Fédération internationale de football (FIFA)" contre les deux clubs, pour "n'avoir pas honoré leurs engagements financiers" envers lui. "J'ai décidé de recourir à la FIFA pour obtenir mon argent. J'ai déjà porté l'affaire devant le tribunal algérien et je compte solliciter aussi l'instance internationale", a déclaré Zekri à la Radio nationale. Ayant entraîné l'ESS lors de la deuxième moitié de la saison 2009-2010, Zekri avait été remercié après son échec dans la Ligue des champions africaine (C1), mais il a exigé une indemnité financière, comme stipulé dans le contrat qui le liait au club des Hauts-Plateaux. Il va connaître le même scénario la saison suivante avec le MCA, dont les dirigeants ont décidé de résilier le contrat au lendemain de la fin du championnat, même s'il avait réussi à qualifier l'équipe à la phase des poules de la Ligue des champions. "Des ex-entraîneurs étrangers de clubs algériens ont recouru à la FIFA pour être rétablis dans leurs droits, alors pourquoi pas moi ?", a-t-il justifié. Zekri faisait allusion à l'entraîneur français, Robert Nouzaret, qui avait un litige financier avec le MCA depuis son passage dans le club en 2005, réussissant à avoir gain de cause en recourant à la FIFA. Il a été d'ailleurs indemnisé, il y a quelques semaines, par la direction du ''Doyen'', en obtenant la somme de 96.000 euros.

Kerrouche pourrait être prêté pour un club de 3e division anglaise

L'attaquant algérien de FC Swindon Town (4e division anglaise de football), Mehdi Kerrouche, pourrait faire l'objet d'un prêt durant le mercato hivernal à un club de 3e division, rapporte lundi le site FootAfrica. Ciblé par le CS Constantine (Ligue 1 algérienne) pour prendre la pointe de son attaque, Kerrouche ne rejoindra pas le club constantinois, après la décision des responsables de Swindon Town de le prêter. Auteur de 8 buts en 18 matches avec Swindon Town, Kerrouche rejoindrait bientôt la League one (3e division). "J'ai été contacté par le CS Constantine. Je suis flatté par la proposition qui m'a été faite. Mais pour l'heure, je suis encore sous contrat pour un an et demi avec Swindon Town. Dans ces conditions, il est difficile de se libérer, mais dans l'avenir, je n'exclus rien", a affirmé le joueur, passé notamment par Naval (Div 1 portugaise) et l'USM Alger (2007-2008). Kerrouche a inscrit 8 buts dont 6 en championnat entre le début de la saison et la fin novembre. Blessé aux adducteurs début décembre, il ne fait désormais plus partie des plans de l'entraîneur italien, Paolo Di Canio.

USM ALGER

Bezzaz libéré lundi, Diamonténé prêté pour l'USMH ou le CRB

L'USM Alger (Ligue 1, Algérie) de football, remettra à "Yacine Bezzaz sa lettre de libération lundi", pour rejoindre le CS Constantine, alors que le joueur malien Diamonténé sera prêté, "au plus tard mardi pour l'USM El Harrach ou le CR Belouizdad", a t-on appris auprès de la direction du club algérois. Bezzaz a rendez vous "dans l'après midi de lundi avec les responsables usmistes pour récupérer son bon de sortie", a affirmé la même source, précisant que le joueur "ne devrait pas rencontrer de problèmes pour quitter le club comme il le souhaite". Ayant rejoint l'USMA l'été dernier en provenance de Troyes (Ligue 2, France), l'ex-international algérien n'a pas apprécié sa situation dans le club, d'autant qu'il n'a pas été un titulaire à part entière lors de la phase aller, d'où sa décision de changer d'air.

Quant au Malien Diamonténé, recruté par le club en janvier 2011, la direction des Rouge et Noir de la capitale est contrainte de le céder pour une autre formation, afin de "libérer une licence au profit d'un autre joueur étranger", a encore précisé la même source. L'USMA qui vient d'engager l'attaquant camerounais Serge N'gal, "a jugé utile de ne céder Diamonténé qu'à titre de prêt, vu qu'il dispose de bonnes qualités à même de rendre éventuellement service au club à l'avenir", a expliqué la direction usmiste. Son sort devrait être connu mardi, puisque les dirigeants du club de la capitale ont reçu deux propositions du CR Belouizdad et l'USM El Harrach, tous les deux pensionnaires de la Ligue 1, pour l'engager en prévision de la phase retour. Seulement, le CRB avait déjà émis le vœu d'engager le joueur malien il y a un mois, ne semble plus intéressé par ses services, selon son entraîneur, Djamel Menad. Cette donne favoriserait le transfert de Diamonténé vers l'USMH, d'autant que cete dernière est en quête de renforts.

INDE : nouvelle espèce de gingembre sauvage

Publiant leurs travaux dans la revue PhytoKeys, des botanistes indiens ont découvert dans le sud de leur pays une nouvelle espèce de gingembre sauvage, extrêmement menacée et impossible à cultiver en dehors de son milieu naturel.

Menées en Inde par VP. Thomas et M. Sabu, de l'université de Calicut, d'intensives explorations botaniques orientées vers les membres de la famille du gingembre (les Zingiberaceae) ont abouti à la découverte d'une nouvelle espèce de ce groupe, baptisée Amomum nilgiricum, dans le Parc national de Silent Valley, dans le sud du pays.

Avec plus de 1.200 espèces réparties en 53 genres, dont 150 à 180 espèces (23 en Inde) pour le seul genre Amomum, la famille du gingembre est largement utilisée dans la gastronomie (épices), la médecine ou la décoration. Présentant un aspect velu, pourvue de petites fleurs à longue corolle, la nouvelle espèce vit en haute altitude (au-dessus de 1.200 mètres), et a résisté à toute tentative d'acclimatation en dehors de son habitat naturel, rapporte Science Daily. Relevant ainsi de la catégorie 'en danger critique' de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), elle nécessite d'urgentes mesures de conservation selon les chercheurs.

Les pattes des chiens adaptées au froid

Publiant leurs travaux dans la revue Veterinary Dermatology, des chercheurs japonais ont mis en évidence, dans les coussinets des pattes du chien domestique, une structure de vaisseaux sanguins qui permet à l'animal de supporter les sols froids et de maintenir sa température corporelle.

Les scientifiques savaient déjà que les renards arctiques ont sous les pattes des coussinets, déjà bien isolés du sol gelé par de longs poils, un réseau sanguin particulier qui leur permet de supporter des températures de -35°C. Mais c'est la première fois qu'une telle adaptation est découverte chez... le chien. En effet, le docteur Hiroyoshi Ninomiya et son équipe de l'université Yamazaki Gakuen de Tokyo ont observé au microscope électronique la structure interne du coussinet plantaire des pattes de chien. C'est ainsi qu'ils y ont trouvé une très grande proximité entre artères et veines, signe d'un transfert calorique entre les deux.

Du coup, lorsque le sang des veines de la patte se refroidit au contact de l'air ou du sol, il ne reste pas froid bien longtemps. La chaleur du sang neuf issu de la pompe cardiaque et circulant dans l'artère toute proche, se transmet aux veines voisines et y réchauffe le sang avant son retour dans le haut de l'organisme. "Il est bien connu que les manchots en Antarctique ont un système d'échange de chaleur à contre-courant dans leurs ailes et leurs pattes pour prévenir de la dissipation de la chaleur et garder leur corps au chaud. "Mais quand nous avons découvert que les chiens avaient aussi cet excellent système dans leurs

coussinets, nous étions excités", se souvient le docteur Hiroyoshi Ninomiya cité par BBC News. "Jusqu'à présent, on estimait qu'il n'était pas nécessaire, pour les espèces domestiques, de posséder une telle spécialisation. Cette découverte a des implications intéressantes sur le plan de l'évolution, et peut suggérer que les ancêtres du chien domestique ont vécu dans des climats froids nécessitant une telle adaptation", commente pour sa part le docteur Sarah Williams, du Royal veterinary college de Londres.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

BALLON SONDE

Inventeur : **Gustave Hermite** Date : **1892** Lieu : **France**

Comme pour beaucoup d'autres inventions, l'inventeur du premier ballon sonde est dur à déterminer, mais selon des historiens, ce serait Gustave Hermite qui avait la volonté de pouvoir relever la pression atmosphérique et la température dans la haute atmosphère. Il commença ses travaux avec Georges Besançon en juillet 1892. Après quelques essais infructueux, ils réussissent à lancer leur premier ballon sonde en octobre 1892 et le 14 novembre Gustave Hermite faisait un exposé sur ses ballons sondes à l'Académie des sciences de Paris. Il semblerait que l'on ait retrouvé certains de ses ballons à 80 km de Paris.

Stone et Charden :
Eric raconte son combat contre le cancer

Voilà plus d'un an qu'Eric Charden se bat contre la maladie. Un combat long et difficile qu'il entend bien remporter.

Le mal était en lui, insidieux. Il prenait ça pour de la simple fatigue, c'était un cancer des ganglions. Une maladie que les médecins ont eu beaucoup de difficultés à diagnostiquer. Le 26 décembre 2010, Eric Charden est pris d'une violente poussée de fièvre, mais le docteur lui assure qu'il ne faut pas s'inquiéter pour rien. Ses analyses sont bonnes. Pourtant *«de jour en jour, je déclinais»,* raconte-t-il à *Paris Match*. Et puis, c'est le trou noir. L'ex-mari de Stone est «tombé dans une sorte du coma». Son épouse Gabrielle explique alors que son fils l'a conduit d'urgence à l'Hôpital américain de Neuilly le 30 décembre : *«La maladie de Hodgkin a été diagnostiquée. Jusque-là, personne n'avait pensé à cette forme de cancer qui, d'ordinaire, frappe les gens entre 30 et 40 ans. Eric a été traité très tardivement.»* Pendant son coma, il assure avoir vu *«cette grande lumière dont parle ceux qui arrivent aux portes de la mort»*.

Ségolène Royal
au QG de campagne de François Hollande

La présidente de la région Poitou-Charentes se rendait à l'inauguration du QG de campagne de François Hollande. Elle a fait une arrivée très remarquée au milieu des costumes masculins.

C'est une Ségolène Royal tout sourire qui est arrivée au 59, avenue de Ségur dans le 7e arrondissement de Paris pour l'inauguration du QG de campagne de son ex-mari François Hollande. Une arrivée plutôt remarquée au milieu des costumes noirs. Choisissant de se démarquer de ses amis, elle portait un très joli manteau –trench à la coupe impeccable porté sur une robe aux motifs audacieux. Une robe à manches longues blanches tendance développement durable aux impressions ethniques dans des tons bleus, jaunes, oranges. Côté beauty look, Ségolène avait la mine radieuse. Le teint frais et hâlé par ses récentes vacances de Noël sous le soleil de l'île Maurice y est certainement pour quelque chose.

Carla Bruni
présente aux meetings de Nicolas Sarkozy ?

En visite à l'hôpital de Garches, Carla Bruni a évoqué la campagne présidentielle. Et n'est pas contre d'y participer.

Il va falloir qu'elle s'y habitue : à quelques mois de la présidentielle, Carla Bruni va avoir du mal à mettre le nez dehors sans qu'on évoque la candidature de son mari. Comme l'a fait un journaliste du *Parisien* qui a suivi la première dame lors de sa visite à l'hôpital de Garches, dans les Hauts-de-Seine, où elle a assisté à un concert organisé par sa Fondation pour les enfants malades.

Alors, Carla va-t-elle imiter la compagne de François Hollande, Valérie Trierweiler, bien engagée dans la campagne socialiste ? Oui ! Du moins si Sarkozy se présente. *«Pour l'instant, [Nicolas Sarkozy] est président de la République, il n'est pas officiellement rentré en campagne. À ce moment-là, on verra bien»*, a-t-elle confié. Et quand on lui demande si elle est prête à mouiller la chemise dans d'éventuels meetings, Carla Bruni, habituée des podiums, ne dit pas non : *«Je ne l'ai jamais fait, ce sera une première. Je ne sais pas si cela se fait beaucoup en France ? Cela se fait en Amérique en tout cas. Je le ferais bien volontiers si mon mari se présente. Je participerai autant que possible.»* Voilà qui devrait donner une touche de glamour à la campagne…

Brian Ferry, 66 ans, épouse l'ex de son fils, 30 ans

Brian Ferry a épousé le 4 janvier sa compagne âgée de 36 ans de moins que lui lors d'une cérémonie organisée dans l'archipel antillais des Turques-et-Caïques. Difficile d'avoir été plus proche de sa belle mère. Isaac Ferry, 26 ans, est l'un des quatre fils de Brian Ferry. Depuis 2009, une de ses ex roucoule avec son papa chanteur. Mieux que ça : elle vient de l'épouser. Comme l'a rapporté la presse britannique, l'ex membre de Roxy Music s'est marié avec Amanda Sheppard le 4 janvier dernier lors d'une cérémonie en petit comité organisée dans un hôtel de luxe situé dans l'archipel des Turques-et-Caïques (aux Antilles). En s'unissant à Amanda, âgée de 30 ans, Brian Ferry, 66 ans, confirme son attirance pour les femmes plus jeunes que lui.

Xavier de Fontenay attaque
la biographe de sa mère en diffamation

Dans La vie secrète de Geneviève, le portrait fait du fils de la dame au chapeau n'est guère flatteur. Xavier de Fontenay a décidé d'assigner en diffamation la maison d'édition. Dans une interview qu'elle nous avait accordée, Geneviève de Fontenay avait prévenu : *«Le livre va être lu par nos avocats car je pense qu'il y a des choses qui sont extrêmement diffamatoires.»* Ce livre qui la met autant en colère, c'est une biographie non autorisée signée Amel Brahmi, La vie secrète de Geneviève. Un mois et demi après sa mise en vente, les avocats de son fils ont réagi. Hier soir, l'éditeur a annoncé à l'AFP que Xavier de Fontenay assignait en diffamation Les Editions du Moment qui ont publié l'ouvrage dans lequel de nombreuses révélations le concernent.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h28
Dohr	12h57
Asr	15h36
Maghreb	17h55
Icha	19h11

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 1472 | Mardi 17 janvier 2011

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

EL TAREF

800 cartouches pour fusils de chasse saisies

Pas moins de 800 cartouches pour fusils de chasse ont été récemment saisies par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Taref. Ce lot a été récupéré près de Hammam Sidi Trad, dans la commune de Zitoune. Outre cela, cette opération a également permis l'arrestation de deux individus qui transportaient, illégalement, ces cartouches à bord d'un véhicule léger. Les deux contrebandiers se dirigeaient vers la RN 82 reliant la ville d'El Tarf à celle de Bouhadjar. Notons enfin que les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt. Pour rappel, 465 cartouches de calibre 12, 250 autres de calibre 16 ainsi qu'une quantité de faux billets ont été récupérées, quelques jours avant, par les gendarmes de la brigade de Zitouna, dans la même wilaya. Les deux personnes impliquées dans cette affaire, elles, ont pris la fuite à la vue des éléments du dispositif. Une enquête avait été ouverte à ce titre.

A.B.

IMPORTATION DE STUPÉFIANTS

20 ans de prison ferme pour les narcotrafiquants

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a condamné dimanche dernier, à 20 ans de prison ferme Omar M. et Djilali N. pour importation de psychotropes, de marque «Rivotril», de France vers l'Algérie.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 17 juin 2006 lorsque les services de sécurité ont arrêté l'accusé Omar M. qui tentait de faire rentrer une grande quantité de psychotropes par le port d'Alger. L'accusé qui venait de Marseille à bord du navire *Millenium Express*, avait caché à bord de son véhicule 2200 plaquettes de «Rivotril». Selon le même arrêt de renvoi, Omar M. a reconnu devant les services de sécurité que ce produit interdit appartenait à l'accusé Djilali N. qu'il avait rencontré auparavant à Marseille et qui lui a demandé de le transporter et le remettre à sa famille à Alger. Le parquet avait requis la réclusion à perpétuité contre les prévenus, a rapporté l'APS.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Une femme fauchée mortellement par un camion

Une dame qui tentait de traverser la route a été mortellement percutée par un chauffard en plein centre de la ville de Drâa El-Mizan, quarante kilomètres au sud de la ville de Tizi-Ouzou.

La victime, âgé de cinquante ans, est morte quelques minutes plus tard, indiquent des sources locales qui ajoutent que le véhicule à l'origine de ce drame est un camion de marque Volvo. L'accident mortel s'est produit dimanche dernier à 14 heures. La victime de cet accident, D. Ouiza, a d'abord été transportée vers le service des urgences médico-chirurgicales de l'hôpital Krim Belkacem de Drâa El Mizan suite aux graves blessures subies mais elle ne tarda pas à rendre l'âme.

L. B.

TRAFIC DE DROGUE

Saisie de kif et psychotropes à Mascara

Plus de 70 comprimés hallucinogènes de psychotropes ont été récemment saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mascara. Cette affaire, élucidée par les gendarmes de la brigade de Bouhnifia, a également permis la récupération d'une quantité de kif traité.

Outre cela, la somme de 12.850 DA, représentant le revenu de la vente des stupéfiants a été aussi saisie.

C'est suite à des informations que les gendarmes de cette brigade, en vertu d'un mandat de perquisition, ont solutionné cette affaire. Toutefois, les investigations se poursuivent.

A. B.

Très Libre

CONTREBANDE À TAMANRASSET

110 cartouches de cigarettes saisies

Une quantité de 110 cartouches de cigarettes, de marque étrangère, en provenance de la contrebande a été dernièrement saisie par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tamanrasset. Ces cartouches, de marque "American Legend ", ont été récupérées suite à une patrouille effectuée par les gendarmes de la brigade d'In Amgueul sur la RN.01. Notons que le contrebandier, interpellé à ce titre, voyageait à bord d'un autocar de la wilaya de Tamanrasset vers celle d'Ouargla. Enfin, une enquête a été ouverte pour faire face à toute autre tentative de contrebande.

A.B.

10 PERSONNES INTERPELLÉES

Un lieu de débauche démantelé à Tizi-Ouzou

Pas moins de 10 personnes, dont 6 femmes, ont été récemment interpellées pour création d'un lieu de débauche et prostitution et vente sans autorisation de boissons alcoolisées dans un bar clandestin, situé dans la zone de R'hahlia, commune de Béni Aissi. Cette affaire, solutionnée par les gendarmes de la brigade d'Irdjen, a également permis la récupération d'un lot de boissons alcoolisées de différents types. Il s'agit notamment de 648 canettes de bière et de 21 bouteilles de vin. Au cours de cette descente plusieurs instruments de musique ainsi qu'une somme de 99.300DA ont été aussi saisis. Notons enfin que les mis en cause ont été présentés devant le parquet. Sept d'entre eux, dont les six femmes ont été placés sous mandat de dépôt tandis que les autres ont été cités à comparaître à une audience ultérieure.

A.B.

INTEMPÉRIES

Chutes de neige sur les hauteurs de l'Ouest et du Centre

Des chutes de neige affecteront les reliefs de l'ouest et du centre du pays dépassant les 900 mètres d'altitude depuis la soirée de lundi, indique l'Office national de la météorologie (ONM) dans un bulletin spécial.

Les wilayas concernées par ces chutes de neige sont Tlemcen, El Bayadh, Tiaret et Laghouat, précise-t-on de même source. L'épaisseur des neiges atteindra localement 15 cm durant la validité du bulletin, prenant effet le lundi 16 janvier à 21 heures jusqu'au mercredi 18 janvier à 6 heures, selon l'ONM.